



RAPPORT FINANCIER ANNUEL
Exercice clos au 30 juin 2009

SOMMAIRE

ATTESTATION DU RESPONSABLE	2
COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2009	3
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES.....	28
COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2009.....	30
RAPPORT DE GESTION.....	53
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	72
RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE.....	74
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	81

Attestation du responsable

J'atteste qu'à ma connaissance les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Paris
Le 29 octobre 2009

Philippe Spruch
Président du Conseil d'Administration et Président Directeur Général

Comptes Consolidés au 30 juin 2009

BILAN CONSOLIDE	3
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	5
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	6
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	7
NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	8
<i>A. INFORMATIONS GENERALES</i>	8
<i>B. BASES DE PREPARATION DES COMPTES</i>	8
<i>C. FACTEURS DE RISQUES DE L'ACTIVITE</i>	9
Facteurs de risques des actifs et passifs financiers	9
<i>D. SYNTHESE DES PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS</i>	9
D.1. Périmètre et critères de consolidation	9
D.2. Méthodes de conversion	10
D.3. Immobilisations et amortissements	11
D.4. Stocks et provisions sur stocks	12
D.5. Autres actifs courants	12
D.6. Trésorerie et équivalents de trésorerie	12
D.7. Provisions pour risques et charges	13
D.8. Passifs financiers	13
D.9. Revenus	13
D.10. Impôts	13
D.11. Engagements envers les salariés	14
D.12. Paiements en actions	14
D.13. Ecart d'acquisition	15
D.14. Minoritaires	15
<i>E. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS</i>	16
E.1. Acquisition de la société Caleido AG	16
E.2. Immobilisations	17
E.2.1 Immobilisations incorporelles	17
E.2.2 Immobilisations corporelles	17
E.2.3 Immeubles de placement	18
E.3. Actifs financiers non courants	18
E.4. Stocks	18
E.5. Clients et comptes rattachés	18
E.6. Autres actifs courants	19
E.7. Trésorerie et équivalents de trésorerie	19
E.8. Autres actifs financiers courants	19
E.9. Passifs financiers courants	19
E.10. Provisions et autres passifs non courants	20
E.11. Autres dettes courantes	20
E.12. Information sectorielle	20
E.13. Charges par nature	22
E.14. Résultat financier	22
E.15. Impôts sur le résultat	22
E.16. Résultat par action	23
E.17. Parties liées, organes d'administration et de direction, effectifs	24
E.17.1 Transactions avec les parties liées	24
E.17.2 Rémunération et frais alloués aux organes d'administration et de direction	24
E.17.3 Effectif	24
E.18. Dividende par action	24
E.19. Honoraires d'audit	25
E.20. Tableaux des principaux engagements	25
E.21. Passifs éventuels	26
E.22. Événements postérieurs à la clôture	26

BILAN CONSOLIDE

en milliers d'euros	Notes	30/06/2009	30/06/2008
Ecart d'acquisition	E.1	8 208	
Immobilisations incorporelles nettes	E.2	2 031	972
Immeubles de placement	E.2	109	585
Immobilisations corporelles nettes	E.2	4 583	4 233
Actifs financiers	E.3	261	222
Impôts différés	E.15	5 198	2 272
ACTIFS NON COURANTS		20 390	8 284
Stocks et en-cours nets	E.4	36 445	39 723
Clients et comptes rattachés nets	E.5	30 506	37 156
Autres actifs courants	E.6	870	1 242
Impôts courants		6 675	2 999
Trésorerie et équivalents de trésorerie	E.7	55 168	67 899
Autres actifs financiers courants	E.8	513	1 030
ACTIFS COURANTS		130 176	150 048
TOTAL ACTIF		150 565	158 333
en milliers d'euros	Notes	30/06/2009	30/06/2008
Capital		3 603	3 603
Primes		19 701	19 701
Réserves de consolidation		71 180	62 217
Ecart de conversion		-5 846	-7 689
Résultat de la période		4 617	17 342
Capitaux propres		93 255	95 174
Pensions et indemnités de départ en retraite	E.10	261	204
Passifs financiers non courants	E.10	1 510	1 985
Impôts différés	E.15	128	70
Autres dettes non courantes	E.10	2 983	3 359
Dettes non courantes		4 884	5 619
Provisions pour risques et charges	E.10	3 193	4 272
Passifs financiers courants	E.9	453	436
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		34 892	41 826
Impôts courants		3 945	6 828
Autres dettes courantes	E.11	9 944	4 178
Dettes courantes		52 426	57 540
Total Passif		150 565	158 333

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

en milliers d'euros	Notes	30/06/2009 12 mois	30/06/2008 12 mois
Produits des activités ordinaires	E.12	301 167	389 783
Coût des ventes		-254 901	-321 194
Marge brute		46 266	68 589
		15,4%	17,6%
Autres produits opérationnels		1 165	377
Frais de distribution		-9 678	-9 313
Frais administratifs et commerciaux		-30 972	-31 000
Frais de recherche et développement		-2 264	-2 054
Autres charges opérationnelles		-413	-982
Résultat opérationnel	E.12	4 105	25 617
Charges financières		-958	-2 859
Produits financiers		1 418	1 048
Résultat financier	E.14	460	-1 811
Charge d'impôt sur le résultat	E.15	52	-6 463
Résultat net de la période		4 617	17 342
Résultat net par action (en euros)	E.16	0,13	0,49
Résultat net dilué par action (en euros)	E.16	0,13	0,49
Nombre moyen d'actions ordinaires au cours de la période		36 026 693	35 296 932
Nombre d'actions ordinaires à la clôture		36 026 693	36 026 693
Options de souscription d'actions à la clôture		0	0

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Le tableau de flux a été constitué selon la méthode indirecte à partir du résultat net des entreprises intégrées.

en milliers d'euros	30/06/2009 12 mois	30/06/2008 12 mois
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net des sociétés intégrées	4 617	17 342
- dont intérêts versés	-79	-99
- dont intérêts reçus	1 283	1 044
Impôts payés sur le résultat		
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et non liés à l'activité		
- opérations non monétaires		
- variations des amortissements et provisions	709	1 986
- charges et produits liés aux stocks options et actions gratuites	-858	858
- variation des impôts différés	-2 742	-100
- plus-values de cession nettes d'impôt	12	13
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	1 737	20 099
Variation du besoin de fonds de roulement lié à l'activité	-1 535	-12 379
- dont impôts décaissés sur la période	-5 113	-5 184
Flux net de trésorerie générés par l'activité	201	7 721
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	-2 186	-1 678
Cessions d'immobilisations	72	33
Incidence des variations de périmètre (Caleido)	-3 760	
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-5 875	-1 644
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Augmentation des prêts	1	
Augmentation des emprunts (remboursement)	-459	-420
Acquisition des titres de placement		
Augmentation de capital		7 429
Autres mouvements sur le capital	-81	-72
Dividendes versés	-7 157	-9 278
Dividendes reçus (incidence des variations de change)	-4	
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	-7 700	-2 341
Variation de trésorerie	-13 374	3 735
Variation de trésorerie		
Trésorerie d'ouverture	67 899	65 835
Trésorerie de clôture	55 168	67 899
Incidence des variations de cours des devises	642	-1 672

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Variation des capitaux propres en milliers d'euros	Capital	Primes	Réserves de consolidation	Actions propres	Ecart de conversion	Résultat exercice précédent	Résultat exercice	Total capitaux propres	Nombre d'actions
Au 30 juin 2007	3 457	12 418	46 948	-125	-3 195	0	23 897	83 401	34 567 170
Au 1er juillet 2008	3 457	12 418	46 948	-125	-3 195	23 897		83 401	34 567 170
Bénéfice FY08							17 342	17 342	
Levées d'options								0	
Augmentation de capital	146	7 283						7 429	1 459 523
Variation des actions propres				-72				-72	
Evaluations par capitaux propres			846					846	
Impact des écarts de change					-4 494			-4 494	
Affectation du résultat			14 620			-23 897		-9 278	
Au 30 juin 2008	3 603	19 701	62 414	-197	-7 689	0	17 342	95 174	36 026 693
Au 1er juillet 2008	3 603	19 701	62 414	-197	-7 689	17 342		95 174	36 026 693
Bénéfice FY09							4 617	4 617	
Levées d'options								0	
Augmentation de capital								0	
Variation des actions propres				81				81	
Evaluations par capitaux propres			-1 303					-1 303	
Impact des écarts de change					1 843			1 843	
Affectation du résultat			10 185			-17 342		-7 157	
Au 30 Juin 2009	3 603	19 701	71 296	-116	-5 846	0	4 617	93 255	36 026 693

La société détient 214.250 actions propres au 30 juin 2009.

La ligne «Evaluation par capitaux propres » porte essentiellement sur la comptabilisation des actions gratuites.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

A. INFORMATIONS GENERALES

LaCie SA (« la société ») et ses filiales (« le Groupe ») fabriquent, distribuent et commercialisent des périphériques externes de stockage informatique. Le Groupe possède des usines d'assemblage en Europe et aux Etats-Unis et sous-traite une partie de sa production en Asie. Le Groupe opère principalement en Europe, en Amérique du Nord et en Asie.

LaCie SA est une société anonyme enregistrée et domiciliée en France. Son siège social se situe à Paris, 15^{ème}.

Le marché financier primaire sur lequel la société est cotée est Euronext.

Sauf indication contraire, les comptes sont exprimés en milliers d'euros, l'euro correspondant à la monnaie de présentation du Groupe.

Ces états financiers consolidés ont été arrêtés le 7 octobre 2009 par le Conseil d'Administration.

Les comptes seront soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale. L'Assemblée Générale dispose du pouvoir de modifier les comptes qui lui sont présentés.

B. BASES DE PREPARATION DES COMPTES

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, LaCie présente ses états financiers consolidés selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne.

Les normes et interprétations retenues pour l'élaboration des comptes consolidés au 30 juin 2009 et des comptes comparatifs au 30 juin 2008 sont celles publiées au Journal Officiel de l'Union Européenne au 30 juin 2009 et qui sont d'application obligatoire au 30 juin 2009.

Les nouvelles normes et interprétations suivantes publiées par l'IASB et adoptées par l'Union européenne n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés au 30 juin 2009 : l'amendement IAS 39/ IFRS 7 relatif au reclassement des actifs financiers.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} juillet 2008.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers requiert l'utilisation d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'impacter les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels à la date d'arrêté des états financiers. Les estimations et hypothèses, élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, portent en particulier sur les provisions pour retour, pour créances clients, pour stocks, pour réclamation produits, et la durée du cycle de vie des produits, les impôts différés, les risques fiscaux, les litiges, la valorisation des actifs incorporels acquis et leur durée de vie estimée. Les montants définitifs pourraient différer de ces estimations.

L'exercice 2008/2009 a été marqué par une crise économique et financière dont l'ampleur et la durée au-delà du 30 juin 2009 ne peuvent être anticipées avec précision. Les comptes consolidés de l'exercice ont été établis par référence à cet environnement immédiat. Les actifs dont la valeur s'apprécie par référence à des perspectives à plus long terme ont été évalués dans le cadre d'hypothèses prenant en compte une crise économique et financière dont la durée serait limitée

dans le temps, en particulier dans ses effets sur les flux de trésorerie futurs résultant de l'activité, les paramètres financiers utilisés pour ces valorisations étant toutefois ceux prévalant sur le marché à la date de clôture.

C. FACTEURS DE RISQUES DE L'ACTIVITE

Facteurs de risques des actifs et passifs financiers

Risque de change

Les filiales européennes font l'objet d'une facturation en euros de la part de la maison mère. Elles facturent leurs clients dans la devise de leur pays. Avec les Etats-Unis et LaCie China, toutes les transactions sont effectuées en dollars américains.

Les achats en devises de LaCie sont libellés essentiellement en dollars US, et représentent environ 70% des achats de matières premières. Au niveau consolidé, une couverture naturelle partielle existe, en relation avec les encaissements clients perçus par l'entité américaine. Il n'est pas mis en oeuvre de politique de couverture de change.

Positions nettes de change au 30/06/09*	US\$	SEK	GBP	CHF	YEN	AU\$	CAN\$
en milliers	-24 334	17 175	1 490	721	181 713	2 207	6 579

* la position nette de change correspond à la différence entre les actifs en devises (clients, autres créances, trésorerie) et les passifs exprimés dans cette même devise (dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales, autres dettes courantes)

Risque clients

Les encours clients sont couverts au niveau de chaque filiale par une assurance crédit, dont le coût global représente environ 0.2% du chiffre d'affaires consolidé. Le délai de règlement moyen constaté est d'environ 45 jours.

Il n'y a pas de concentration significative du risque client.

Le montant des créances clients non dépréciées et en retard de paiement de plus de 15 jours est non significatif.

Risque Actions

Le risque action auquel est exposé le Groupe porte essentiellement sur les 136 377 actions Archos acquises pour la majeure partie en 2006 et 2007.

Risque de liquidité

Au 30 juin 2009 :

En milliers d'euros	Echéancier contractuel des décaissements			Total
	A moins d'un an	Entre un et cinq ans	A plus de cinq ans	
Emprunts auprès des établissements de crédit	517	1 419	193	2 129
Locations (Baux commerciaux)	1 078	2 120	209	3 407
Dettes sur acquisition Caleido	4 863			4 863
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 892			34 892
Total	41 350	3 540	402	45 291

D. SYNTHESE DES PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS

D.1. Périmètre et critères de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent en intégration globale les comptes de LaCie et des filiales qu'elle contrôle.

Les sociétés sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Les sociétés sont exclues du périmètre de consolidation à la date de transfert du contrôle.

Au 1^{er} juillet 2008, l'activité de la société LaCie BV (Hollande) a été transférée à la société LaCie SPRL (Belgique). La société LaCie BV est en cours de liquidation au 30 juin 2009.

La société Caleido AG, basée à Zurich et portant l'activité de stockage en ligne ainsi que le développement du logiciel Wuala, a été acquise durant l'exercice. Elle est consolidée dans les comptes du Groupe depuis le 12 mai 2009, date de la levée des conditions suspensives.

Filiales	Siège social	% de détention 30/06/2009	% de détention 30/06/2008	Méthode de consolidation	Date de clôture
LaCie Ltd	Friendly House 52-58 Tabernacle St LONDON ES 2A 4NJ, United Kingdom	99,90	99,90	IG	30/06/2009
LaCie SPRL	165 bd du Souverain B-1160 BRUXELLES, Belgium	99,68	99,68	IG	30/06/2009
LaCie GMBH	Am Kesselhaus 5 D-79576 WEIL am RHEIN, Deutschland	100,00	100,00	IG	30/06/2009
LaCie BV	Postbus 134 NL-3480 DC Harmelen, Nederland	100,00	100,00	IG	30/06/2009
LaCie AG	Dauidsbodenstrasse 15A CH-4004 BASEL, Switzerland	100,00	100,00	IG	30/06/2009
LaCie SRL	Via dei Missiglia 97 I-20142 MILLANO, Italia	99,00	99,00	IG	30/06/2009
LaCie Electronique D2, S.A.	C/Nunez Morgano,3 , 5e pl SP-28036 MADRID, España	99,95	99,95	IG	30/06/2009
LaCie Ltd	22985 NW Evergreen Parkway 97124 HILLSBORO OREGON, USA	100,00	100,00	IG	30/06/2009
APS Tech Inc.	22985 NW Evergreen Parkway 97124 HILLSBORO OREGON, USA	100,00	100,00	IG	30/06/2009
LaCie Peripherals Inc.	235 Dufferin St. Toronto, Ontario M6K 1Z5, Canada	100,00	100,00	IG	30/06/2009
LaCie Pty Ltd	458 Gardeners Road Alexandria, NSW 2015, Australia	100,00	100,00	IG	30/06/2009
LaCie SAS	17 rue Ampère F-91349 MASSY CEDEX, France	99,99	99,99	IG	30/06/2009
LaCie Japan K.K.	Uruma Kow Bldg 6F ; 8-11-37 Akasaka, Minato TOKYO 107-0052, Japan	100,00	100,00	IG	30/06/2009
LaCie AB	Sveavägen 90, 5 tr 113 59 STOCKHOLM, Sweden	100,00	100,00	IG	30/06/2009
LaCie China Pte Ltd	3 Temasek Avenue SINGAPORE 039190	100,00	100,00	IG	30/06/2009
LaCie Middle East	LIU- E6, PO Box 293860 Dubai Airport Free Zone; Dubai - UAE	100,00	100,00	IG	30/06/2009
Caleido AG	Buckhauserstrasse 30 8048 Zurich, Switzerland	100,00	-	IG	31/12/2009

D.2. Méthodes de conversion

En application de la norme IAS 21, Effet des variations des cours des monnaies étrangères, chaque filiale du Groupe convertit les opérations dans la monnaie la plus représentative de son environnement économique, la monnaie fonctionnelle. Depuis le 30 juin 2006, la monnaie de tenue de comptes de LaCie China Pte Ltd est le dollar américain.

Comptabilisation des opérations en devises dans les comptes des sociétés

Les valeurs immobilisées et les stocks acquis en devises sont convertis en monnaie fonctionnelle aux cours de change en vigueur aux dates d'acquisition.

L'ensemble des créances et dettes libellées en devises est converti aux cours de change en vigueur à la date du bilan. Les gains et pertes de change qui en résultent sont enregistrés en résultat.

Conversion des comptes des sociétés étrangères

La conversion en euros de l'ensemble des actifs et passifs est effectuée au cours de la monnaie fonctionnelle de la filiale étrangère en vigueur à la date du bilan, et la conversion des comptes

de résultats est effectuée sur la base d'un cours moyen de la période. L'écart de conversion qui en résulte est porté directement en capitaux propres et n'est repris en résultat qu'au moment de la cession de la filiale.

Dans le cadre des exemptions prévues par la norme IFRS 1, lors de la transition aux IFRS au 1^{er} juillet 2004, le Groupe LaCie a retenu l'option consistant à annuler, en contrepartie des capitaux propres, tous les écarts de conversion cumulés relatifs à l'ensemble des opérations à l'étranger.

D.3. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles sont initialement évaluées et enregistrées à leur coût d'acquisition par le Groupe. Les coûts d'emprunts relatifs au financement d'immobilisations corporelles ne sont pas capitalisés dans le coût d'acquisition des immobilisations corporelles.

Les méthodes d'amortissement peuvent légèrement différer selon les pays, mais les éventuelles différences ne pouvant avoir qu'un impact négligeable sur le résultat consolidé, elles ne donnent lieu à aucun retraitement.

La méthode étant l'amortissement linéaire, les durées sont, pour l'essentiel, les suivantes:

Poste	Durée
Logiciels (1)	2 ans
Bâtiments	15 à 30 ans
Immeuble de placement	16 ans
Agencements et installations	5 à 10 ans
Matériels et outillages	3 à 5 ans
Matériels de bureau	5 à 6 ans
Matériels informatiques	3 ans
Matériels de transport	5 ans

(1) L'ERP Glovia a été amorti sur 7 ans. Il est complètement amorti au 30 juin 2009.

Lorsqu'il existe un indice qu'une immobilisation peut avoir subi une perte de valeur, un test de dépréciation est réalisé. Les critères de perte de valeur peuvent être externes (perte de valeur sur le marché, changements importants dans l'environnement technique, économique ou juridique, augmentation des taux d'intérêts du marché, la valeur comptable de l'actif net de l'entité supérieure à sa capitalisation boursière) ou internes (risques d'obsolescence, mise hors service, performance économique inférieure à celle attendue). Au cours de l'exercice, aucun test n'a été mis en œuvre.

Immeubles de placement

Sont classées en « immeubles de placement » les parties non occupées par LaCie des locaux dont le Groupe est propriétaire et destinées à être louées à des tiers. Au 30 juin 2009 la surface de bureaux de l'ensemble immobilier de Massy destinée à la location est inférieure à celle au 30 juin 2008 car le groupe a réaffecté à son propre usage une partie de la surface antérieurement louée.

Ces locaux sont évalués suivant la méthode du coût amorti. Compte tenu de la faible valeur résiduelle (cf Note E.2.3), il n'a pas été réalisé de test d'impairment au cours de l'exercice clos au 30 juin 2009.

Recherche et développement

- Frais de développement

Conformément à IAS 38, Immobilisations incorporelles, une immobilisation incorporelle est comptabilisée s'il est probable que les avantages économiques futurs attendus de l'actif iront au

Groupe et si le coût de l'actif peut être évalué de façon fiable. Selon IAS 38, les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si l'ensemble des critères suivants est satisfait :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement
- intention du Groupe d'achever le projet
- capacité de celui-ci à utiliser cet actif incorporel
- démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif
- disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet
- évaluation fiable des dépenses de développement
 - Travaux de recherche

Conformément à IAS 38, ils ne peuvent être répartis et sont comptabilisés en charges de l'exercice.

- Crédit d'impôt recherche

Il est présenté en déduction des frais de recherche et développement.

D.4. Stocks et provisions sur stocks

Les stocks sont évalués au plus bas du coût ou de leur valeur nette de réalisation. Le coût correspond au prix de revient. Celui-ci est calculé selon la méthode FIFO «premier entré, premier sorti».

Le coût des produits finis comprend les coûts d'acquisition, les coûts de transformation et les autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

D.5. Autres actifs courants

Les autres actifs courants sont composés des clients et des autres créances dont l'échéance est inférieure à un an.

Les provisions clients sont calculées sur la base d'une revue des comptes client par client. Des assurances crédit ont été contractées pour toutes les sociétés du Groupe. Les clients partiellement couverts ou non couverts sont provisionnés en cas de besoin à hauteur du montant non couvert. Une provision basée sur les montants non couverts en fonction des retards de paiement a été comptabilisée dans les comptes sociaux des filiales du Groupe.

D.6. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, figurant dans le tableau des flux de trésorerie, représentent les liquidités effectivement disponibles, incluant les soldes bancaires disponibles et les dépôts à court terme à échéance de moins de trois mois à l'origine.

Les valeurs mobilières de placement et titres sont valorisées à la valeur de marché.

Conformément à IAS 32, les actions propres ont été portées en moins des capitaux propres.

D.7. Provisions pour risques et charges

En conformité avec IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, le Groupe comptabilise des provisions dès lors qu'il existe des obligations actuelles, juridiques ou implicites, résultant d'événements passés, qu'il est probable que des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques seront nécessaires pour régler les obligations et que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information dans les notes annexes (voir E.20).

Le Groupe évalue les provisions sur la base des faits et des circonstances actuels, en fonction de son expérience en la matière et au mieux de la connaissance de la Direction des dépenses nécessaires au règlement des obligations à la date d'arrêt.

Si des produits viennent compenser les sorties de ressources prévues, un actif est comptabilisé dès lors qu'ils sont quasiment certains. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés.

Aucune provision n'est constatée au titre des pertes opérationnelles futures.

LaCie constate des provisions à long terme relatives à certains engagements tels que des obligations contractuelles en matière de garantie des produits et des litiges pour lesquels la responsabilité du Groupe est probable. La valeur temps de l'argent étant non significative compte tenu de l'échéance de telles provisions, les montants ne sont pas actualisés.

D.8. Passifs financiers

Les passifs financiers sont constitués d'emprunts bancaires. Les emprunts bancaires sont évalués initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération.

D.9. Revenus

Les revenus résultant des ventes de biens sont présentés en produits des activités ordinaires dans le compte de résultat. Les produits des activités ordinaires du Groupe comprennent les revenus des ventes de produits enregistrés nets des retours de marchandises et nets des avantages et escomptes accordés aux clients.

Le revenu est reconnu dès lors que tous les critères suivants sont remplis : le transfert au client des risques et des avantages liés à la propriété a eu lieu, le Groupe n'est plus impliqué dans le contrôle effectif des biens cédés, le montant des revenus et les coûts associés à la transaction peuvent être évalués de façon fiable et il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront au Groupe.

Les rabais, remises et ristournes consentis aux clients et les retours de produits, lorsqu'ils peuvent être estimés de façon raisonnablement fiable, en particulier sur la base de l'expérience et des tendances observées sur les différents marchés servis, sont comptabilisés simultanément à la reconnaissance des ventes.

D.10. Impôts

La ligne «Charges d'impôts» correspond à l'impôt exigible et aux impôts différés des sociétés consolidées. Les impôts différés ne sont pas actualisés.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables, lorsqu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. La détermination du montant des impôts différés actifs pouvant être reconnus nécessite que le management fasse des estimations à la fois sur la période de consommation des reports déficitaires, et sur le niveau des bénéfices imposables futurs, au regard des stratégies en matière de gestion fiscale. La valeur comptable des impôts différés

actifs reconnus au titre des pertes fiscales au 30 juin 2009 est de 3.423k€ (38k€ au 30 juin 2008) dont 3,3 m€ au titre de l'intégration fiscale française. Le montant des impôts différés actifs non reconnus au titre des pertes fiscales s'élève à 1357k€ (2008 : 466k€). Voir Note E.15 pour plus de détail.

D.11. Engagements envers les salariés

Le Groupe LaCie offre à ses salariés et retraités des avantages de retraite. Ces avantages sont comptabilisés conformément à la norme IAS 19, Avantages du personnel.

Ces avantages sont fournis sous forme de régimes à contributions définies ou à prestations définies.

Pour les régimes à contributions définies, la comptabilisation de la charge sur l'exercice est directe et correspond au montant de la prime versée : aucune évaluation actuarielle n'est effectuée.

Les engagements de LaCie en matière de retraites et indemnités assimilées pour les régimes à prestations définies sont provisionnés sur la base d'une évaluation actuarielle des droits potentiels acquis par les salariés ou retraités, selon la méthode des unités de crédits projetées, et diminués de l'évaluation des fonds disponibles.

Ces estimations, effectuées annuellement, tiennent compte notamment d'hypothèses d'espérance de vie, de rotation des effectifs, d'évolution des salaires et d'une actualisation des sommes à verser. Au 30 juin 2009, le taux d'actualisation utilisé est de 5,3% (5,15% au 30 juin 2008).

Il n'y a pas d'autres avantages sociaux postérieurs à l'emploi.

Les écarts actuariels, qui proviennent d'une part des changements d'hypothèses actuarielles et d'autre part des écarts d'expérience, sont reconnus directement en résultat compte tenu de leur caractère non significatif.

D.12. Paiements en actions

LaCie a mis en place plusieurs plans de rémunération en actions (plans d'option de souscription et d'achat d'actions) consentis à certains des membres du personnel. LaCie a appliqué la norme IFRS 1 qui exempte de l'application rétrospective de la norme IFRS 2 les plans de souscription d'actions attribués avant le 7 novembre 2002. Depuis cette date, et jusqu'à ce jour, LaCie n'a octroyé aucun nouveau plan de souscription d'actions.

En juillet 2007, le Conseil d'Administration de LaCie a approuvé, à l'attention de certains cadres du Groupe, un plan d'attribution d'actions gratuites sous conditions réunissant les caractéristiques suivantes :

- nombre total d'actions attribuées : 255.000
- période d'attribution : pour tout ou partie des actions attribuées par le conseil d'administration, soit d'une durée minimale de 4 ans soit d'une durée minimale de 2 ans à compter du 25 juillet 2007
- obligation d'être salarié (ou mandataire social) de la Société (ou d'une Société du Groupe) à l'issue de la période d'attribution
- période de détention minimale : 2 ans à l'issue de la période d'attribution, à l'exception des actions dont la période d'acquisition sera d'une durée d'au moins 4 ans pour lesquelles la durée minimale de l'obligation de conservation pourra être diminuée ou supprimée.
- critères cumulatifs de performance collective basés sur le chiffre d'affaires total et sur le chiffre d'affaires de la famille Solutions

La valeur d'attribution de l'action, qui correspond à la moyenne des cours de l'action LaCie constatée en juillet 2007, a été établie à 7,35€. Le coût estimé du plan susmentionné est imputé

linéairement pendant la durée du plan sur le compte de résultat, et présenté sur la ligne « Autres charges opérationnelles » en contrepartie des réserves consolidées.

Au 30 juin 2009, compte tenu de l'évolution de l'activité, la possibilité d'atteindre les conditions de performance fixées est peu probable. En conséquence, conformément à la norme IFRS 2, la charge constatée sur l'exercice antérieur a été reprise et présentée sur la ligne « Autres produits opérationnels » pour 0.9m€.

En Octobre 2008, le Conseil d'Administration de LaCie a approuvé, à l'attention de certains cadres du Groupe, un plan d'attribution d'actions gratuites sous conditions réunissant les caractéristiques suivantes :

- nombre total d'actions attribuées : 425.000
- période d'attribution : pour tout ou partie des actions attribuées par le conseil d'administration, soit d'une durée minimale de 4 ans soit d'une durée minimale de 2 ans à compter du 7 octobre 2008
- obligation d'être salarié (ou mandataire social) de la Société (ou d'une Société du Groupe) à l'issue de la période d'attribution
- période de détention minimale : 2 ans à l'issue de la période d'attribution, à l'exception des actions dont la période d'acquisition sera d'une durée d'au moins 4 ans pour lesquelles la durée minimale de l'obligation de conservation pourra être diminuée ou supprimée.
- critères de performance collective basés sur le résultat opérationnel

La valeur d'attribution de l'action, qui correspond à la moyenne des cours de l'action LaCie constatée en septembre 2008 diminuée du montant du dividende à percevoir, a été établie à 3,93€. Le coût estimé du plan susmentionné est imputé linéairement pendant la durée du plan sur le compte de résultat, et présenté sur la ligne « Autres charges opérationnelles » en contrepartie des réserves consolidées. Au 30 juin 2009, compte tenu de l'évolution de l'activité, la possibilité d'atteindre le critère de performance est remise en cause. La charge de 0,2m€ précédemment constatée au premier semestre a donc en conséquence été reprise.

La contribution patronale sur l'attribution d'actions gratuites aux salariés français a, comme au premier semestre, été présentée sur cette ligne « Autres charges opérationnelles » pour 0.2m€.

D.13. Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition antérieurs à la date de transition aux IFRS ont été totalement amortis à la date de transition IFRS.

Les écarts d'acquisition postérieurs sont évalués selon la norme IFRS 3. Ils correspondent à la différence, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition des titres (y compris les frais d'acquisition directement attribuables) et la quote-part des actifs et des passifs acquis évalués à leur juste valeur. La juste valeur des actifs et passifs identifiables peut être ajustée pendant un délai de douze mois après la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation au minimum annuel et chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur. En cas de perte de valeur, celle-ci est comptabilisée dans le compte de résultat.

D.14. Minoritaires

Les intérêts minoritaires sont considérés comme non significatifs compte tenu de l'actionnariat du groupe. En conséquence, ils n'ont pas été calculés.

E. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

E.1. Acquisition de la société Caleido AG

Écart d'acquisition

Le 12 mai 2009, le groupe a finalisé l'acquisition de la société Caleido AG, une société anonyme suisse basée à Zurich et spécialisée dans le stockage sécurisé de fichiers en ligne à travers son logiciel Wuala. Le paiement de la totalité du capital de Caleido comporte d'une part un versement en dollars américains, et d'autre part, une rémunération en titres LaCie SA.

L'écart d'acquisition se présente de la façon suivante au 30 juin 2009 :

<i>en milliers d'euros</i>	Juste valeur à la date d'acquisition	
Montant versé en numéraire	3 519	
1 801 334 actions	4 503	
Coûts liés à l'acquisition	282	
Coût d'acquisition des titres	8 304	
<i>en milliers d'euros</i>	Juste valeur à la date d'acquisition	Valeur comptable antérieure
Immobilisations incorporelles	638	852
Immobilisations corporelles	0	0
Trésorerie nette acquise	41	41
Créances clients	0	0
Impôts différés actifs	0	0
Dettes fournisseurs	0	0
Dettes sociales et fiscales	(473)	(473)
Autres dettes	(110)	(352)
Impôts différés passifs	0	0
Actifs et passifs identifiables acquis	96	68
Écart d'acquisition	8 208	

Le coût d'acquisition des titres intègre une partie versée en trésorerie ainsi qu'un nombre d'actions à livrer dont la juste valeur (2,5€ par action) est évaluée à la date d'acquisition. L'ajustement de juste valeur relatif au coût réel de rachat des actions dans le cadre de l'OPAS a été enregistré en capitaux propres pour 0,4 m€ (voir Note E.22).

Compte tenu du court délai entre la date d'acquisition et la date de clôture de l'exercice, la juste valeur des actifs et passifs identifiables est provisoire. La technologie Wuala a été reconnue sur la base d'une évaluation préliminaire. A ce stade la durée d'amortissement estimée est d'environ 5 ans.

L'allocation de l'écart d'acquisition n'est pas définitive et sera complétée dans le délai de douze mois, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3.

Effet sur le résultat consolidé

L'impact sur le compte de résultat consolidé au 30 juin 2009 lié à l'acquisition de la société Caleido est non significatif compte tenu de la date d'intégration dans les comptes du groupe (12 mai 2009).

Effet sur la trésorerie

L'impact sur la trésorerie est le suivant :

<i>en milliers d'euros</i>	Au 30 juin 2009
Trésorerie nette acquise	41
Montant versé en trésorerie	(3 801)
Flux net de trésorerie	(3 760)

E.2. Immobilisations

E.2.1 Immobilisations incorporelles

Immobilisations Incorporelles en milliers d'euros	Ouverture 30/06/08	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre et autres	Impact variation de change	Clôture 30/06/09
Frais de recherche	1 530	0	0	949	0	2 478
Logiciels	3 419	99	16	8	100	3 609
Fonds commercial	127	0	0	0	15	142
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	598	31	629
Avances et acomptes	562	909	0	-949	0	523
Total	5 637	1 008	16	606	146	7 380

es autres immobilisations incorporelles correspondent essentiellement au logiciel Wuala développé par la société Caleido acquise par le groupe au cours de l'exercice. Il s'agit d'une évaluation provisoire (cf Note E.1).

Amortissements Incorporels en milliers d'euros	Ouverture 30/06/08	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre et autres	Impact variation de change	Clôture 30/06/09
Frais de recherche	1 177	513	0	0	0	1 690
Logiciels	3 361	61	16	0	97	3 503
Fonds commercial	127	0	0	0	15	142
Autres immobilisations incorporelles	0	16	0	0	0	16
Avances et acomptes	0	0	0	0	0	0
Total	4 665	589	16	0	112	5 350

Les frais de recherche sur des projets abandonnés ont donné lieu à une dépréciation anticipée de 4 k€ sur l'exercice (50k€ sur l'exercice précédent).

Immobilisations Incorporelles nettes en milliers d'euros	Ouverture 30/06/08	Augmentations	Diminutions	Dépréciations et Amortissements	Variation de périmètre et autres	Impact variation de change	Clôture 30/06/09
Frais de recherche	352	0	0	-504	940	0	788
Logiciels	58	99	-16	-45	8	3	106
Fonds commercial	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	-16	598	31	614
Avances et acomptes	562	909	0	0	-949	0	523
Total	972	1 008	-16	-565	597	35	2 031

E.2.2 Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles en milliers d'euros	Ouverture 30/06/08	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre et autres	Impact variation de change	Clôture 30/06/09
Terrains	700	0	0	0	0	700
Bâtiments	2 016	162	0	699	22	2 899
Autres installations générales et cons	1 064	0	0	0	0	1 064
Matériel & outillage industriel	2 455	417	21	37	127	3 015
Autres immobilisations corporelles	4 360	455	380	5	83	4 523
Immobilisations corporelles en cours	133	135	0	-151	4	121
Avances et acomptes	0	0	0	0	0	0
Total	10 728	1 169	401	590	236	12 322

Amortissements immobilisations corporelles en milliers d'euros	Ouverture 30/06/08	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre et autres	Impact variation de change	Clôture 30/06/09
Terrains	0	0	0	0	0	0
Bâtiments	587	300	0	116	19	1 023
Autres installations générales et cons	497	0	0	-9	0	488
Matériel & outillage industriel	2 057	456	21	0	88	2 580
Autres immobilisations corporelles	3 353	532	309	0	72	3 648
Total	6 495	1 288	330	107	179	7 739

Immobilisations corporelles nettes en milliers d'euros	Ouverture 30/06/08	Augmentations	Diminutions	Dépréciations et Amortissements	Variation de périmètre et autres	Impact variation de change	Clôture 30/06/09
Terrains	700	0	0	0	0	0	700
Bâtiments	1 429	162	0	-257	540	3	1 876
Autres installations générales et cons	567	0	0	9	0	0	576
Matériel & outillage industriel	398	417	-21	-435	37	40	435
Autres immobilisations corporelles	1 007	455	-380	-223	5	10	875
Immobilisations corporelles en cours	133	135	0	0	-151	4	121
Avances et acomptes	0	0	0	0	0	0	0
Total	4 233	1 169	-401	-906	431	57	4 583

E.2.3 Immeubles de placement

Immeuble de placement en milliers d'euros	Ouverture 30/06/08	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre et autres	Impact variation de change	Clôture 30/06/09
Valeur brute	729	0	0	-584	0	145
Amortissements	144	52	0	-159	0	36
Valeur Nette	585	-52	0	-425	0	109

Les autres variations correspondent à la réaffectation de surfaces antérieurement destinées à la location et dont le groupe a désormais l'usage.

E.3. Actifs financiers non courants

Actifs financiers en milliers d'euros (de 1 à 5 ans)	30/06/2009	30/06/2008
Dépôts et cautions	261	222

E.4. Stocks

Stocks en milliers d'euros	30/06/2009			30/06/2008		
	Brut	Provision	Net	Brut	Provision	Net
Matières premières	19 740	- 2 083	17 657	28 075	- 2 951	25 124
Produits finis	11 653	- 866	10 787	8 863	- 962	7 901
Marchandises	8 444	- 443	8 001	7 037	- 339	6 698
Total	39 837	- 3 392	36 445	43 975	- 4 252	39 723

E.5. Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont à moins d'un an.

Clients en milliers d'euros	30/06/2009	30/06/2008
Montants bruts	31 512	38 804
Provision	-1 006	-1 647
Montants nets	30 506	37 156

en milliers d'euros	30/06/2009	30/06/2008
Dépréciation sur base individuelle	416	894
Dépréciation sur base collective	590	753
Total provision	1 006	1 647

Tableau de variation de la provision (en milliers d'euros)	
Ouverture	1 647
Dotation	472
Reprise utilisée	-653
Reprise non utilisée	-492
Ecart de change	32
Clôture	1 006

E.6. Autres actifs courants

Autres actifs courants en milliers d'euros	30/06/2009	30/06/2008
Charges constatées d'avance	500	456
Fournisseurs débiteurs et acomptes versés	19	178
Dépôts et cautions (part à moins d'un an)	51	46
Personnel et comptes rattachés	41	13
Organismes sociaux	-	28
Prêts accordés au personnel	1	4
Divers	258	516
Total	870	1 242

E.7. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie en milliers d'euros	30/06/2009	30/06/2008
Comptes bancaires courants	14 212	19 691
Placements *	40 956	48 208
Total	55 168	67 899

* Il s'agit de placements à très court terme auprès de plusieurs établissements bancaires et majoritairement sur des supports en euro offrant une grande liquidité.
Les placements incluent un montant de 4 864 k€ destinés à racheter les actions LaCie dans le cadre de l'OPAS (voir note E21).

E.8. Autres actifs financiers courants

Autres actifs financiers courants en milliers d'euros	30/06/2009	30/06/2008
Titres de placement	513	1 030

Les autres actifs financiers courants sont essentiellement constitués des actions Archos. Ces actions sont classées dans la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Sur l'exercice, une dépréciation de 0,5m€ (2,7 m€ sur l'exercice précédent) a été constatée dans le résultat financier (voir E.14).

E.9. Passifs financiers courants

Passifs financiers courants (en milliers d'euros)	30/06/2009	30/06/2008
Emprunts auprès des établissements de crédit	452	435
Autres dettes financières à moins d'un an	1	1
Total	453	436

E.10. Provisions et autres passifs non courants

Passifs financiers non courants (en milliers d'euros)	30/06/2009	30/06/2008
Dépôts et cautionnements reçus	12	36
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 498	1 949
Total	1 510	1 985

LaCie SA a financé l'acquisition des locaux industriels de Massy en juin 2005 par deux emprunts bancaires à taux fixe (2 m€ sur 7 ans, 1,6 m€ sur 10 ans), remboursables par trimestrialités constantes.

Sûretés accordées : inscription de privilège de prêteur de deniers à 100% en principal sur les biens acquis.

Provisions en milliers d'€	Ouverture 30/06/2008	Dotations de la période	Utilisation de la période	Reprises de la période	Impact variation de change	Solde au 30/06/2009
Provisions non courantes						
Pour risques clients	1 400	0	150	0	138	1 388
Pour litiges	1 959	406	209	629	68	1 595
Total provisions non courantes	3 359	406	359	629	206	2 983
Indemnités départs en retraite	204	59	0	2	0	261
Provisions courantes						
Pour risques clients	1 400	0	150	0	138	1 388
Pour stock balancing	1 419	172	0	528	53	1 117
Pour litiges	1 453	171	132	816	13	689
Total provisions courantes	4 272	344	282	1 345	204	3 193
Total Provisions	7 836	808	641	1 976	411	6 438

La provision pour risques clients s'élève à 2 776 k€ à la fin de l'exercice (2.799 k€ au 30 juin 2008). Elle couvre les risques de retours des produits sous garantie (coûts de réparations et de service) ou des retours entrant dans le cadre de l'offre "satisfait ou remboursé" qui donne la possibilité aux clients de la zone « Americas » de retourner les produits dans les 30 jours suivant l'achat. La méthode de détermination de ces deux provisions, basée sur des données statistiques historiques, n'a pas changé par rapport à l'exercice précédent.

La provision pour « stock balancing » couvre le risque de retours commerciaux de certains distributeurs américains et européens.

Les autres provisions pour risques et charges concernent divers litiges vis à vis de tiers.

E.11. Autres dettes courantes

Autres dettes courantes (en milliers d'euros)	30/06/2009	30/06/2008
Dettes sociales	4 763	3 848
Dettes sur acquisition Caleido *	4 864	
Produits constatés d'avance	39	125
Autres dettes courantes	278	205
Total	9 944	4 178

* voir Note E.1

E.12. Information sectorielle

En application d'IAS 14 « Information sectorielle », le premier niveau d'information sectorielle du Groupe est organisé par secteurs géographiques et correspond à la structure du reporting

interne. Les secteurs géographiques du Groupe sont EMEA (incluant les filiales européennes), AMERICAS (incluant les entités américaines et canadienne) et ASIA (Asie-Pacifique).

La société Caleido basée en Suisse et entrée dans le périmètre au cours de l'exercice est présentée dans la colonne EMEA.

Au 30 juin 2009 :

Résultat par secteur géographique en milliers d'euro	EMEA	Americas	Asia	Non affecté à un secteur	Total
Total des ventes brutes par secteurs	190 776	97 535	204 712	0	493 023
Ventes intersecteurs	-6 963	-2 688	-182 205	0	-191 856
Produits des activités ordinaires	183 813	94 847	22 507		301 167
Résultat opérationnel	9 527	-899	6 283	-10 807	4 105
Résultat financier					460
Résultat avant impôt sur le résultat					4 564
Charge d'impôt sur le résultat					52
Résultat de la période					4 617

Actifs et passifs par secteurs géographiques en milliers d'euros	EMEA	Americas	Asia	Non affecté à un secteur	Total
Actifs	58 130	22 561	14 406	55 467	150 565
Passifs	20 229	3 700	21 146	12 234	57 310
Acquisitions d'actifs	1 146	67	419	1 148	2 781

a ligne acquisitions d'actifs inclut également pour 0,6 m€ l'effet de périmètre lié à l'acquisition de la société Caleido.

Charges d'amortissements des actifs par secteurs géographiques	EMEA	Americas	Asia	Non affecté à un secteur	Total
Charges d'amortissements	760	136	463	504	1 863

Au 30 juin 2008 :

Résultat par secteur géographique en milliers d'euro	EMEA	Americas	Asia	Non affecté à un secteur	Total
Total des ventes brutes par secteurs	253 031	111 798	263 495	0	628 324
Ventes intersecteurs	-6 909	-2 998	-228 633	0	-238 540
Produits des activités ordinaires	246 122	108 801	34 862		389 784
Résultat opérationnel	12 066	518	20 226	-7 193	25 617
Résultat financier					-1 811
Résultat avant impôt sur le résultat					23 805
Charge d'impôt sur le résultat					-6 463
Résultat de la période					17 343

Actifs et passifs par secteurs géographiques en milliers d'euros	EMEA	Americas	Asia	Non affecté à un secteur	Total
Actifs	56 509	16 527	27 749	57 548	158 333
Passifs	19 865	3 288	27 475	12 531	63 159
Acquisitions d'actifs	1 063	134	403	195	1 796

Charges d'amortissements des actifs par secteurs géographiques	EMEA	Americas	Asia	Non affecté à un secteur	Total
Charges d'amortissements	678	139	293	372	1 483

Les actifs sectoriels comprennent pour l'essentiel des immobilisations corporelles et incorporelles, des stocks, des créances clients et la trésorerie. Les créances d'impôts sur le résultat et les impôts différés font partie des actifs non affectés.

Les passifs sectoriels comprennent les dettes fournisseurs, les autres dettes opérationnels et provisions pour garantie. Les autres provisions pour risques et charges, les emprunts, les impôts sur le résultat et les impôts différés ne sont pas affectés à un secteur.

Les ventes inter secteurs sont réalisées à des conditions normales de marché, c'est-à-dire en respectant le principe de pleine concurrence.

Au 30 juin 2009 :

2nd niveau : par secteurs d'activité en milliers d'euros	Solutions	Prosumers	Basic	Non allouable	Total
Produits des activités ordinaires	61 048	146 813	93 306	0	301 167
Actifs	19 632	47 206	30 003	54 082	150 923
Acquisitions d'actifs	331	796	506	1 090	2 723

Au 30 juin 2008 :

2nd niveau : par secteurs d'activité en milliers d'euros	Solutions	Prosumers	Basic	Non allouable	Total
Produits des activités ordinaires	78 797	165 189	145 797	0	389 783
Actifs	20 376	42 710	37 698	57 548	158 333
Acquisitions d'actifs	324	678	599	195	1 796

Le second niveau d'information sectorielle est relatif aux différents secteurs d'activités. Les activités du Groupe sont regroupées en deux secteurs distincts : les « solutions » incluent les produits à technologie propriétaire embarquée alors que les « standards » regroupent les produits à moindre valeur ajoutée.

E.13. Charges par nature

Charges par nature en milliers d'euro	30/06/2009	30/06/2008
Dotations aux amortissements et dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	1 863	1 483
Charges de personnel	25 310	22 064
(Gains) et pertes de change	5 382	- 3 034

E.14. Résultat financier

Résultat financier (en milliers d'euros)	30/06/2009	30/06/2008
Intérêts relatifs à la dette	-76	-99
Intérêts relatifs aux disponibilités et valeurs mobilières de placement	1 283	1 044
Evaluation des actifs financiers à la juste valeur	-728	-2 749
Autres charges et produits financiers	-19	-6
Total	460	-1 811

E.15. Impôts sur le résultat

Ventilation entre impôts exigibles et impôts différés	30/06/2009	30/06/2008
Exigible	2 690	6 532
Charges (crédits) d'impôts différés	-2 742	-69
Total	-52	6 463

Rapprochement entre la charge d'impôt totale et la charge d'impôt théorique	30/06/2009	30/06/2008
Résultat comptable avant impôt	4 564	23 805
Charge d'impôt théorique (à 34,43%)	1 572	8 166
Impact des différences de taux d'imposition	-2 054	-2 646
Impact des différences permanentes	-637	815
Impact des ID non comptabilisés à l'ouverture	-170	-24
Crédits d'impôts	24	24
Non reconnaissance d'IDA	1 075	32
Autres	139	96
Charge d'impôt effective	-52	6 463

Le taux d'impôt effectif est donc de -1% (27% sur l'exercice précédent).

Ventilation des actifs et passifs d'impôts différés nets comptabilisés par grandes catégories	Actifs	Passifs	Impôts différés nets 30/06/2009	Impôts différés nets 30/06/2008
Différences temporaires				
EMEA	839	103	736	1 172
ASIA	161	25	136	212
AMERICAS	776		776	779
Reports fiscaux déficitaires				
EMEA	3 406		3 406	38
ASIA	17		17	
AMERICAS				
TOTAL	5 198	128	5 070	2 201

Impôts différés actifs non reconnus (en milliers d'€)	20/06/2009	30/06/2008
EMEA	1 253	416
ASIA		
AMERICAS	104	50
TOTAL	1 357	466

Les sociétés françaises LaCie SA et LaCie SAS sont intégrées fiscalement depuis le 01/07/1999.

Les actifs d'impôts différés reconnus au bilan s'élèvent à 5.198 k€ au 30 juin 2009.

La variation de la période concerne essentiellement l'activation d'impôts différés actifs sur les déficits fiscaux en France.

Pour apprécier la capacité du groupe à récupérer les actifs d'impôts différés, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- existence d'impôts différés passifs, qui devraient générer du résultat taxable ou limiter les déductions fiscales lors de leur renversement ;
- prévisions à court et moyen terme de résultats fiscaux futurs ;
- part des charges non récurrentes ne devant pas se renouveler à l'avenir incluse dans les pertes fiscales ;
- historique des résultats fiscaux des années précédentes ;
- et le cas échéant, stratégie fiscale.

Les impôts différés passifs s'élèvent à 128 k€ au 30 juin 2009 et concernent l'imposition différée sur l'annulation de provisions fiscales, les amortissements dérogatoires et les différences temporaires sur durées d'amortissements.

E.16. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice par le nombre moyen pondéré d'action en circulation au cours de l'exercice, ce dernier prenant en compte la neutralisation des actions d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice par le nombre d'action utilisé pour le calcul du résultat de base, augmenté des droits d'attribution d'actions gratuites dilutifs.

E.17. Parties liées, organes d'administration et de direction, effectifs

E.17.1 Transactions avec les parties liées

en milliers d'euros	Société mère	Filiales	Total 30/06/09	Total 30/06/08
Ventes de services	64		64	59
Ventes de produits				
Total	64		64	59
Achats de services	4		4	12
Achats de marchandises				
Total	4		4	12

E.17.2 Rémunération et frais alloués aux organes d'administration et de direction

Les dirigeants ne perçoivent une rémunération qu'au titre des fonctions qu'ils exercent dans la société consolidante. Les administrateurs reçoivent des jetons de présence et peuvent être remboursés de leurs frais pour un montant limité.

	avantages à court terme	avantages postérieurs à l'emploi	paiements en actions	jetons de présence
	salaires, primes et avantages en nature (k€)	montant de l'engagement (k€)	nombre d'actions conditionnelles ou d'options	(k€)
30/06/2009				
Organes de direction	616	42	260 000	
Organes d'administration				41
Total	616	42	260 000	41
30/06/2008				
Organes de direction	654	32	80 000	
Organes d'administration				46
Total	654	32	80 000	46

E.17.3 Effectif

L'effectif moyen du Groupe est le suivant :

Effectif moyen	30/06/2009 (12 mois)	30/06/2008 (12 mois)
Total	490	457

* y compris personnel mis à disposition

Au 30 juin 2009 le Groupe emploie 469 salariés « équivalents temps plein » (475 au 30 juin 2008).

E.18. Dividende par action

Il a été procédé le 19 décembre 2008 au versement de 7,2m€ (0,20€ par action) au titre des dividendes relatifs à l'exercice clos au 30 juin 2008.

Il avait été procédé à la distribution d'un dividende de 0,27€ par action en décembre 2007, au titre des dividendes relatifs à l'exercice clos au 30 juin 2007. Cette distribution avec option de réinvestissement en action avait donné lieu à la création de 1.459.523 actions nouvelles et à un versement de 1,8m€.

E.19. Honoraires d'audit

(milliers d'euros)	Honoraires HT, hors débours	Ernst & Young		Deloitte		Autres	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
FY09	Audit						
	- CAC, certification, examen des comptes individuels et consolidés	432		225		28	
	- missions accessoires	0		0		0	
	Sous-total	432	63,1%	225	32,8%	28	4,1%
	Autres prestations						
- juridique fiscal, social	13		1		2		
Sous-total	13	81,6%	1	7,7%	2	10,7%	
	TOTAL FY09	445	63,5%	226	32,2%	30	4,3%
FY08	Audit						
	- CAC, certification, examen des comptes individuels et consolidés	433		225		38	
	- missions accessoires	2		0		0	
	Sous-total	435	62,2%	225	32,3%	38	5,5%
	Autres prestations						
- juridique fiscal, social	0		0		12		
Sous-total	0	0,0%	0	0,0%	12	100,0%	
	TOTAL FY08	435	61,2%	225	31,7%	50	7,1%

E.20. Tableaux des principaux engagements

- **Baux commerciaux (locations simples)**

Au 30 juin 2009 :

en milliers d'euros	Total	Engagements de loyers commerciaux		
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
TOTAL	3 407	1 078	2 120	209

Au 30 juin 2008 :

en milliers d'euros	Total	Engagements de loyers commerciaux		
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
TOTAL	3 908	1 199	2 626	83

Montant des loyers payés au cours de l'exercice : 1.289k€ au 30 juin 2009 (1.080 k€ au 30 juin 2008).

- **Autres engagements**

Engagements donnés (contre valeur en milliers d'euros)	30/06/2009	30/06/2008
Garantie de loyer filiale suisse 21.000 CHF	14	13
Garantie bancaire en faveur de la douane Suisse 80.000 CHF	52	50

Une lettre de confort a été signée au profit de la filiale allemande en 2002.

- **Versement ultérieur sur acquisition Caleido**

Le contrat d'acquisition des titres Caleido AG en mai 2009 prévoit un versement ultérieur conditionnel dont le mécanisme prévoit la remise éventuelle, sous forme d'actions gratuites à émettre dont l'attribution a eu lieu lors du conseil d'administration du 7 octobre 2009 et la période d'acquisition est de 2 ans. La quantité maximum à émettre est de 2 711 687 actions de LaCie SA, libérables par septième (387 384 actions) en fonction de l'atteinte de certains ratios cibles comparant le chiffre d'affaires et le cours de bourse de la Société entre le 30 juin 2011 et

le 30 juin 2012. Sur le plan financier, ce mécanisme peut être assimilé à sept options donnant chacune droit, lors de l'atteinte d'un certain ratio, à la remise d'actions gratuites.

Cette clause est en outre assortie d'une condition de présence conjointe.

A ce jour, les niveaux de cours cible permettant de déclencher le mécanisme du versement ultérieur sont très supérieurs à ceux observés depuis trois ans sur la société, et les probabilités d'atteinte de ces objectifs sont jugées très faibles. En conséquence aucune provision n'a été enregistrée à ce titre au 30 juin 2009.

- **Garantie de passif sur acquisition Caleido**

Le contrat d'acquisition des titres Caleido AG prévoit jusqu'à fin mars 2012, une garantie de passifs plafonnée au montant versée en trésorerie c'est-à-dire 4,8 MUSD.

LaCie SA a par ailleurs reçu une garantie bancaire irrévocable de paiement à première demande pour un montant de 2,5 MCHF expirant le 31 mars 2012.

E.21. Passifs éventuels

Equipements Electriques et Electroniques professionnels

Pour les DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) issus d'EEE (Equipements Electriques et Electroniques) professionnels mis sur le marché après le 13 août 2005, les producteurs sont tenus de prendre en charge l'organisation et le financement de l'élimination des DEEE soit en adhérant à un éco-organisme agréé par les pouvoirs publics (aucun éco-organisme agréé pour les DEEE professionnels à ce jour), soit en mettant en place leur dispositif de collecte et de traitement. L'effet financier et l'échéance d'une telle sortie de ressources sont incertains à ce jour.

E.22. Evénements postérieurs à la clôture

Offre simplifiée de rachat d'actions

Afin de rémunérer une partie de l'acquisition de la société Caleido AG et comme convenu dans le contrat d'acquisition, le 23 juin 2009 LaCie a proposé au marché une procédure d'offre publique d'achat simplifiée (OPAS) en vue de racheter à ses actionnaires un nombre maximum de 1.801.334 de ses propres actions, à un prix unitaire de 2,70 euros, soit 5% du capital de la Société, pour un montant maximum de 4.863.601,80 euros. Euronext Paris SA a fait connaître à l'Autorité des Marchés Financiers qu'à la date du 13 juillet 2009, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés à l'OPAS, elle a reçu en dépôt 3.166.755 actions LaCie. Le nombre d'actions présentées en réponse à l'offre publique d'achat simplifiée étant supérieur au nombre maximum d'actions que LaCie s'était engagée à acquérir, il a été procédé à une réduction des ordres proportionnellement au nombre d'actions présentées à l'offre par chaque actionnaire.

A la suite de cette offre, LaCie a en conséquence racheté 1.801.334 titres pour un montant de 4.863.601,80 euros.

Emprunt bancaire pour financer l'acquisition de Caleido

En juillet 2009, la société a conclu une offre de prêt avec un de ses partenaires bancaires afin de financer l'acquisition de Caleido.

Ce prêt de 9m€ à taux fixe, remboursable par trimestrialités constantes et dont le décaissement doit intervenir au plus tard le 9 octobre 2009, est accompagné de dispositions contractuelles déterminant un ratio financier que le groupe s'engage à respecter et qui fait l'objet d'un reporting annuel auprès de l'établissement financier prêteur (Dettes financières nettes consolidées/situation nette comptable consolidée < 0.5).

En outre, les garanties accordées sont les suivantes :

- Nantissement de 100% des titres Caleido AG ramené à 50% après 3 ans
- Délégation de la garantie actif/passif

- Promesse de nantissement de SICAV à hauteur de 50% du capital restant dû à transformer en nantissement si le résultat net consolidé est inférieur à 5m€ et la trésorerie nette consolidée inférieure à 10m€.

LaCie Asia

Au 1^{er} juillet 2009, les activités de la filiale singapourienne ont été transférées à LaCie Asia Ltd, basée à Hong-Kong et détenue à 100% par LaCie SA.

ERP

Le groupe a pris la décision de remplacer son ERP Glovia et a choisi SAP en septembre 2009. Cet ERP devrait être mis en place en France et en Chine au 1^{er} juillet 2010, et déployé sur les autres pays au 1^{er} juillet 2011.

LaCie Japon

Le 1^{er} octobre 2009, LaCie a conclu un contrat de distribution exclusif au profit de la société Elecom sur le territoire japonais à compter du 1^{er} janvier 2010.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

ERNST & YOUNG Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92307 Paris-La Défense Cedex

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société LaCie S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité, et de leur financement. Le manque de visibilité sur le futur crée des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables. Ces conditions sont décrites dans la note B de l'annexe aux comptes consolidés. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres

appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce :

La note B de l'annexe aux comptes consolidés mentionne les jugements et estimations significatifs retenus par la direction. Nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces jugements et estimations, à revoir, par sondages, les calculs effectués par votre société, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée sur les hypothèses et les options retenues par la société.

Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 29 octobre 2009

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG Audit

Deloitte & Associés

Denis THIBON

Jean-Luc BERREBI

Comptes Sociaux au 30 juin 2009

BILAN - ACTIF	32
BILAN – PASSIF	33
COMPTE DE RESULTAT	34
REGLES ET METHODES COMPTABLES	34
A) CONVENTIONS GÉNÉRALES.....	35
B) IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES.....	35
C) IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES.....	35
D) STOCKS.....	36
E) CRÉANCES.....	36
F) VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT.....	36
G) PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	36
H) OPÉRATIONS EN DEVISES.....	37
MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE	38
MOUVEMENTS DES PROVISIONS	38
LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	38
ECHEANCIER DES CREANCES ET DETTES	40
INFORMATION SUR LES CREANCES ET DETTES	40
DETAIL DES CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR	42
DETAIL DES TRANSFERTS DE CHARGES	44
DETAIL DES ECARTS DE CONVERSION	44
DETAIL DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	45
DETAIL DES CHARGES DIFFEREES	45
VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONES GEOGRAPHIQUES	45
DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	46
IMPÔT SUR LES SOCIETES	46
1/ VENTILATION DE L'IMPÔT :.....	47
2/ SITUATION FISCALE LATENTE OU DIFFÉRÉE :.....	47
3/ INTÉGRATION FISCALE :.....	47
ENGAGEMENTS DONNES	48
1/ BAUX COMMERCIAUX.....	48
2/ AUTRES ENGAGEMENTS.....	48
VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN	48
ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE	48
ENGAGEMENTS EN MATIERE DE DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION	48
ENGAGEMENTS SUR ACQUISITION CALEIDO	49
CONSOLIDATION	49
REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	49
ACTIONS PROPRES	49
INFORMATIONS CONCERNANT LES RISQUES DE MARCHE	51

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE..... 51

BILAN - ACTIF

RUBRIQUES	BRUT	AMORT. & PROVISIONS	NET 30/06/09	NET 30/06/08
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement	2 510	2 510	0	0
Frais de recherche et développement	2 478 213	1 657 625	820 587	376 165
Concess., brevets	2 604 340	2 530 109	74 232	22 953
Fonds de commerce			0	0
Autres immobilisations incorporelles			0	0
Avances et acomptes	463 690	23 744	439 946	537 866
Total immo. incorporelles	5 548 752	4 213 988	1 334 764	936 984
Terrains	700 000		700 000	700 000
Constructions	3 863 276	1 316 818	2 546 458	2 559 434
Installations techniques	1 397 497	1 264 223	133 274	131 296
Autres immobilisations corporelles	2 115 036	1 836 030	279 006	302 963
Immobilisations en cours			0	0
Avances et acomptes	8 070		8 070	0
Immobilisations corporelles	8 083 878	4 417 070	3 666 808	3 693 693
Participations par ME			0	0
Autres participations	22 811 559	625 807	22 185 752	13 717 977
Créances rattachées à des participations			0	0
Autres titres immobilisés			0	0
Prêts	1 450		1 450	3 835
Autres immobilisations financières	104 702		104 702	85 823
Total immos. financières	22 917 711	625 807	22 291 904	13 807 635
ACTIF IMMOBILISE	36 550 341	9 256 865	27 293 476	18 438 312
Stocks Matières Premières	8 422 418	745 419	7 676 999	7 524 373
Stocks d'encours			0	0
Stocks de pdts interm. & finis	8 451 929	1 160 821	7 291 107	7 538 538
Stocks de marchandises	1 942 098	287 091	1 655 007	1 020 217
Total stocks	18 816 445	2 193 332	16 623 113	16 083 128
Avances et acomptes versés			0	0
Clients et comptes rattachés	20 630 135	2 906	20 627 229	21 997 294
Autres créances	9 847 222	83 458	9 763 764	3 907 535
Capital souscrit et appelé, non versé			0	0
Total créances	30 477 357	86 364	30 390 993	25 904 829
Valeurs mobilières	44 385 886	2 924 755	41 461 131	49 310 658
Disponibilités	1 210 824		1 210 824	3 100 523
Charges constatées d'avance	219 316		219 316	174 849
Total disponibilités et divers	45 816 026	2 924 755	42 891 271	52 586 029
ACTIF CIRCULANT	95 109 828	5 204 451	89 905 377	94 573 986
Charges à répartir sur plusieurs exercices			0	0
Prime de rmbt des obligations			0	0
Ecart de conversion actif	44 290		44 290	26 400
TOTAL ACTIF	131 704 459	14 461 315	117 243 143	113 038 698

BILAN – PASSIF

RUBRIQUES	30/06/2009	30/06/2008
Capital social ou individuel (dont versé :3 602 669)	3 602 669	3 602 669
Primes d'émission, de fusion, d'apports	19 701 171	19 701 171
Ecart de réévaluation		0
Réserve légale	360 267	345 672
Réserve statutaire		0
Réserves réglementées		0
Autres réserves		0
Report à nouveau	41 902 213	25 634 404
Résultat de l'exercice	4 530 270	23 439 213
	70 096 590	72 723 129
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	7 820	
CAPITAUX PROPRES	70 104 410	72 723 129
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES	0	0
Provisions pour risques	2 099 188	2 255 877
Provision pour charges		0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 099 188	2 255 877
Emprunts obligataires convertibles		0
Autres emprunts obligataires		0
Emprunts auprès étab. de crédit	1 950 866	2 385 601
Emprunts et Dettes financières diverses	12 978	35 603
DETTES FINANCIERES	1 963 844	2 421 204
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 518 208	28 609 536
Dettes fiscales et sociales	3 086 859	2 625 657
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 100	0
Autres dettes	13 524 609	3 772 241
	42 143 775	35 007 435
TOTAL DETTES	44 107 619	37 428 639
Produits constatés d'avance	5 410	53 924
Ecart de conversion passif	926 516	577 129
TOTAL PASSIF	117 243 143	113 038 698

COMPTE DE RESULTAT

RUBRIQUES	France	Export	30/06/2009	30/06/2008
Ventes de marchandises	7 528 856	16 354 647	23 883 503	26 115 598
Ventes de biens	33 218 794	108 591 018	141 809 812	196 355 595
Ventes de services	1 291 971	10 074 175	11 366 146	13 305 988
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	42 039 621	135 019 840	177 059 461	235 777 182
Production stockée			85 973	1 102 060
Production immobilisée			17 486	16 050
Subventions d'exploitation			3 000	3 000
Reprises amortissements et provisions d'exploitation, transferts de charges			1 474 160	3 951 175
Autres produits d'exploitation			97 788	193 968
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION			178 737 869	241 043 436
Achats de marchandises			58 524 483	159 023 188
Variation de stocks de marchandises			(704 552)	670 683
Achats de matières premières & autres approvisionnements			94 925 990	59 982 107
Variation de stocks de matières premières & autres approvisionnements			184 587	(2 864 014)
Autres achats et charges externes			17 169 037	17 867 942
Total achats			170 099 545	234 679 906
Impôts, taxes et versements assimilés			817 439	916 176
Salaires et traitements			7 460 973	5 727 215
Charges sociales			3 542 423	2 685 903
Total charges de personnel			11 820 835	8 413 118
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 030 652	779 340
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			406 315	578 039
Dotations aux provisions pour risques et charges			201 824	357 167
Dotations d'exploitation			1 638 790	1 714 546
Autres charges d'exploitation			176 168	58 850
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION			183 735 339	245 782 594
RESULTAT D'EXPLOITATION			(4 997 470)	(4 739 158)
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation			16 914 915	22 003 260
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			1 326 772	1 467 309
Reprises sur provisions et transferts de charges			129 903	582 347
Différences positives de change			5 420 393	10 391 350
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS			23 791 982	34 444 267
Dotation financières aux provisions & amortissements			996 474	2 301 763
Intérêts et charges assimilées			375 514	733 677
Différences négatives de change			13 749 049	2 542 639
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement			136 037	42 268
TOTAL CHARGES FINANCIERES			15 257 073	5 620 347
RESULTAT FINANCIER			8 534 909	28 823 920
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			566 820	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital				0
Reprises sur provisions et transferts de charges			50 212	675 112
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS			617 032	675 112
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			1 606 689	634 744
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			24 222	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			107 744	50 719
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES			1 738 655	685 464
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(1 121 623)	(10 352)
Participation				0
Impôts sur les bénéfices			(2 114 453)	635 196
TOTAL DES PRODUITS			203 146 883	276 162 814
TOTAL DES CHARGES			198 616 613	252 723 601
BENEFICE OU PERTE			4 530 270	23 439 213

REGLES ET METHODES COMPTABLES

a) Conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels selon le référentiel comptable français (PCG).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

b) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Frais d'établissement	5 ans
- Frais de recherche et développement	3 ans
- Logiciels *	2 ans
- Agencements et installations	10 ans
- Matériel et Outillage industriels	3-5 ans
- Matériel de bureau	5-6 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Bâtiment et Constructions	16 ans

* L'ERP Glovia est amorti sur sept ans. Au 30 juin 2009, il est totalement amorti.

Par ailleurs, les frais de développement sont activés lorsque les critères suivants sont remplis :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente est établie
- la société a l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre
- la société est capable d'utiliser ou de vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Il est probable que l'immobilisation incorporelle génèrera des avantages économiques futurs probables ;

De plus, des dotations aux amortissements exceptionnels ont été constatées au cours de l'exercice sur le poste « Recherche et Développement », pour une valeur de 4 411 € afin de ramener la valeur nette comptable des biens concernés à leur valeur d'usage, compte tenu des évolutions techniques.

c) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les critères utilisés pour déterminer la valeur d'inventaire des titres de participations sont :

- le résultat de la filiale sur l'exercice
- la quote-part de capitaux propres détenue
- l'évolution des performances opérationnelles
- les budgets et perspectives d'avenir
- la quote-part de capitalisation boursière le cas échéant.

d) Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré/premier sorti (FIFO).

Les stocks achetés en devises sont valorisés au cours historique. Pour la détermination du coût de revient, les éléments suivants sont intégrés en stocks :

- des frais d'approche, évalués sur la base des coûts de transport, de douane et des autres frais d'achat.
- des charges directes de production.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le prix prévisionnel de vente est inférieur au coût de revient comptabilisé ou lorsque le produit est devenu obsolète. Les taux appliqués pour la dépréciation varient de 6,25% à 100% suivant le taux de consommation des produits sur l'exercice et les perspectives de vente.

e) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

f) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition et dépréciées en fonction du cours moyen du dernier mois de l'exercice.

Les actions et actions propres sont comptabilisées comme des valeurs mobilières de placement.

g) Provisions pour risques et charges

LaCie évalue les provisions sur la base des faits et des circonstances actuels, en fonction de son expérience en la matière et au mieux de la connaissance de la Direction des dépenses nécessaires au règlement des obligations à la date d'arrêté.

LaCie constate des provisions à long terme relatives à certains engagements tels que des obligations contractuelles en matière de garantie des produits et des litiges pour lesquels la responsabilité de la société est probable.

La provision pour risques Clients couvre les risques de retours des produits sous garantie.

Les autres provisions pour risques et charges concernent divers litiges vis à vis de tiers.

h) Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'évaluation des dettes et créances en devises au cours de clôture est portée au bilan en "Ecart de conversion". Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

RUBRIQUES	IMMOBILISATIONS			AMORTISSEMENTS				
	Valeur brute début exercice	Augmenta- tions	Diminutions	Valeur brute fin d'exercice	Cumulés au début de l'exercice	Augmenta- tions	Diminutions	Cumulés à la fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
Frais d'établisst, de recherche et dév.	1 532 062	948 660		2 480 722	1 155 897	504 237		1 660 134
Autres immobilisations incorporelles	3 079 716	936 973	948 660	3 068 029	2 518 897	34 956		2 553 853
	4 611 778	1 885 633	948 660	5 548 752	3 674 794	539 193	0	4 213 986
IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
Terrains	700 000			700 000	0			
Immeuble	2 700 000			2 700 000	507 188	168 750		675 938
Constructions sur sol d'autrui	889 009	274 267		1 163 276	522 388	118 493		640 880
Installations techniques et outillage industriel	1 336 547	60 949		1 397 497	1 205 252	58 972		1 264 224
Installations générales, agencement et divers	586 998	0		586 998	538 240	23 167		561 407
Matériel de transport	133 396	0		133 396	66 306	23 035		89 340
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 269 496	125 146		1 394 642	1 082 381	102 901		1 185 282
Immobilisations corporelles en cours	0	122 723	114 653	8 070	0			0
	7 615 447	583 085	114 653	8 083 878	3 921 754	495 317	0	4 417 071
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	14 343 784	8 467 775		22 811 559	625 807			625 807
Autres titres immobilisés								
Prêts et autres immobilisations financières	89 658	63 576	47 082	106 152	0			0
	14 433 442	8 531 351	47 082	22 917 711	625 807	0	0	625 807
TOTAL	26 660 667	11 000 069	1 110 395	36 550 341	8 222 355	1 034 510	0	9 256 865

MOUVEMENTS DES PROVISIONS

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises		Montant fin exercice
			Avec utilisation	Sans objet	
Provisions pour litiges	1 753 074	522 721	-66 068	-629 380	1 580 348
Prov.pour garanties données aux clients	476 402	0	-1 851	0	474 552
Provisions pour pertes de change	26 400	44 289	0	-26 400	44 289
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	2 255 877	567 010	-67 919	-655 780	2 099 189
Prov.sur immos titres de participation	625 807	0	0	0	625 807
Provisions sur stocks et en cours	2 127 378	403 165	-337 212		2 193 331
Provisions sur comptes clients	73 772	0	-70 865		2 907
Autres provisions pour dépréciation	2 367 358	729 950		-89 094	3 008 213
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	5 194 315	1 133 114	-408 077	-89 094	5 830 258

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	608 139	-953 167
	- financières	996 474	-129 903
	- exceptionnelles	95 514	-50 212
		1 700 126	-1 133 282

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

en euros	Capital social	Capitaux		Part du capital détenu en %	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Cautions et avals donnés par LaCie SA	Chiffre d'affaires 2008/2009	Résultat social 2008/2009	Dividendes encaissés par LaCie SA
		propres que le capital social	autres							
Angleterre	1 174	1 215 158		99,80	1 515	1 515		18 430 161	377 871	0
Allemagne	25 565	-1 031 339		100,00	625 807	0		18 997 841	855 236	0
Belgique	30 987	530 538		99,70	31 211	31 211		29 595 824	219 249	0
Pays-Bas	18 151	196 762		100,00	18 757	18 757		260 553	702 991	600 000
Suisse	65 509	345 982		100,00	61 922	61 922	13 757	11 383 820	150 517	419 626
Italie	15 494	1 579 393		99,00	16 438	16 438		28 890 711	334 891	396 000
Espagne	760 120	492 951		99,95	761 665	761 665		17 554 408	-196 276	419 175
Suède	9 249	231 753		100,00	10 832	10 832		18 909 163	-167 650	0
LaCie Ltd	8 490 166	3 252 526		100,00	9 133 998	9 133 998		98 587 375	1 004 918	0
LaCie SAS	3 279 600	382 886		99,80	3 335 493	3 335 493		45 777 213	844 643	1 725 046
Japon	73 795	141 689		100,00	91 455	91 455		7 068 806	-158 830	0
LaCie China	42 323	0		100,00	49 385	49 385		194 473 956	8 116 967	13 355 069
Middle East	192 364	-148 776		100,00	205 305	205 305		2 358 188	169 073	0
Wuala	66 820	0		100,00	8 467 775	8 467 775		7 089	-182 676	0

Le capital social ainsi que les autres capitaux propres sont convertis au taux de clôture, le résultat est converti au taux moyen.

L'ensemble des filiales présente une situation nette supérieure à la valeur brute des titres détenus par LaCie, à l'exception de LaCie Allemagne, LaCie Japon et Wuala.

Les titres de LaCie Allemagne sont totalement dépréciés depuis le 30 juin 2003. En revanche, l'Allemagne est à nouveau déficitaire (hors abandon de créances commerciales de 1m€ consenti par LaCie SA) et n'atteint pas une nouvelle fois son objectif budgétaire. Ces éléments, conjugués à ceux résultant de l'utilisation des critères mentionnés en règles et méthodes comptables, ont conduit au maintien de la provision sur les titres de l'Allemagne au 30 juin 2009 à son niveau antérieur, soit 625.807 €.

La filiale japonaise a dégagé une perte en FY09, en lien étroit avec le contexte économique particulier. Sa situation nette est positive et son objectif budgétaire FY10 doit permettre de reconstituer l'écart entre valeur des titres et quote-part de situation nette.

Wuala est encore au stade de start-up et pour cette raison, l'analyse de rentabilité n'est pas pertinente à ce stade et les titres ne sont pas dépréciés.

ECHEANCIER DES CREANCES ET DETTES

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Prêts	1 450	1 450	
Autres immobilisations financières	104 702	44 922	59 780
	106 152	46 372	59 780
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	0	0	
Autres créances clients	20 630 135	20 630 135	
Personnel et comptes rattachés	379	379	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	
État - Impôts sur les bénéfices	3 296 921	3 926 921	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	1 933 846	1 933 846	
État - Autres impôts, taxes et vers. assim.	10 363	10 363	
État - Divers			
Groupe et associés	2 149 305	2 149 305	
Débiteurs divers	2 456 408	2 456 408	
	30 477 357	30 477 357	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	219 316	219 316	
TOTAL GENERAL	30 802 826	30 743 046	59 780

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 ans maximum à l'origine	34 659	34 659		
- à plus de 1 ans à l'origine	1 949 446	451 523	1 309 743	188 180
Emprunts et dettes financières divers	13 575	598	12 978	
Fournisseurs et comptes rattachés	25 518 208	25 518 208		
Personnel et comptes rattachés	1 444 074	1 444 074		
Sécurité sociale et autres organismes	1 248 143	1 248 143		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	223 995	223 995		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	170 646	170 646		
Dettes sur immos et comptes rattachés	14 100	14 100		
Groupe et associés				
Autres dettes	13 524 609	13 524 609		
Produits constatés d'avance	5 410	5 410		
TOTAL GENERAL	44 146 866	42 635 965	1 322 721	188 180

Les emprunts bancaires, contractés en juin 2005 aux fins de l'acquisition de l'immeuble de Massy, ont été amortis à hauteur de 435 k€ sur l'exercice clos au 30 juin 2009.

INFORMATION SUR LES CREANCES ET DETTES

1/ Créances et dettes représentées par des effets de commerce :

Néant.

2/ Dettes garanties par des sûretés réelles :

Néant.

3/ Immobilisations financières, créances et dettes, charges et produits financiers concernant les entreprises liées :

Postes	2009	2008
Participations dans les filiales (valeur brute)	22 811 559	14 343 784
Créances clients et comptes rattachés	20 088 356	20 661 694
Autres créances	2 148 555	924 961
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 655 699	15 678 460
Autres dettes	8 218 534	2 621 890
Produits de participation	16 914 915	22 003 260
Autres produits financiers	111 104	634 905
Charges financières	296 980	632 401

* Les produits de participation correspondent aux dividendes versés par les filiales et à l'impôt anticipé versé par Lacie Suisse

Leur montant se décompose de la façon suivante :	2009	2008
- dividendes versés par la filiale suédoise		860 215
- dividendes versés par la filiale suisse	272 757	259 845
- dividendes versés par la filiale belge		309 008
- dividendes versés par la filiale hollandaise	600 000	540 000
- dividendes versés par la filiale italienne	396 000	475 200
- dividendes versés par la filiale espagnole	419 175	313 757
- dividendes versés par la filiale anglaise		648 676
- dividendes versés par la filiale française	1 725 045	1 921 819
- dividendes versés par la filiale américaine		4 306 861
- dividendes versés par la filiale chinoise	13 355 069	12 227 963
Retenue à la Source sur Dividendes de la LaCie Suisse	146 869	139 916
	16 914 915	22 003 260

** Les autres produits financiers sont les rémunérations :

- des intérêts de retard sur la filiale américaine	11	392
- des intérêts de retard sur la filiale suédoise	1 788	34 309
- des intérêts de retard sur la filiale suisse		3 062
- des intérêts de retard sur la filiale belge	28 204	61 315
- des intérêts de retard sur la filiale hollandaise		89 154
- des intérêts de retard sur la filiale espagnole	8 160	116 256
- des intérêts de retard sur la filiale anglaise	538	5 221
- des intérêts de retard sur la filiale allemande	26 927	85 091
- des intérêts de retard sur la filiale italienne	44 803	230 374
- des intérêts de retard sur la filiale japonaise	517	1 299
- des intérêts de retard sur la filiale australienne		28
- des intérêts de retard sur la filiale canadienne		0
- des intérêts de retard sur la filiale singapourienne		8 404
- des intérêts de retard sur la filiale de Dubaï	156	
	111 104	634 905

*** Les charges financières sont les rémunérations :

- du compte courant créditeur vis-à-vis de LaCie SAS	176 016	154 529
- des avances de trésorerie de la filiale suisse	26 532	7 234

- des avances de trésorerie de la filiale hollandaise		
- des avances de trésorerie de la filiale suédoise	10 809	1 497
- des avances de trésorerie de la filiale américaine	17 663	6 301
- des avances de trésorerie de la filiale anglaise	17 702	4 468
- des avances de trésorerie de la filiale australienne		35
- des avances de trésorerie de la filiale singapourienne	48 258	458 336
	296 980	632 401

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL ET VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Composition du capital social :

CATEGORIE DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
1/ Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	36 026 693	0,10
2/ Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3/ Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4/ Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	36 026 693	0,10

Variation des capitaux propres :

	30/06/2008	Affectation du résultat	Versement du dividende	Résultat de la période	30/06/2009
Capital social ou individuel (dont versé :3 602 669)	3 602 669				3 602 669
Primes d'émission, de fusion, d'apports	19 701 171				19 701 171
Ecart de réévaluation	-				-
Réserve légale	345 672	14 595			360 267
Réserve statutaire	-				-
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	-				-
Report à nouveau	25 634 404	23 424 618	- 7 156 809		41 902 213
Résultat de l'exercice	23 439 213	- 23 439 213		4 530 270	4 530 270
Total Capitaux propres	72 723 129	-	- 7 156 809	4 530 270	70 096 589

DETAIL DES CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR

DETAIL DES CHARGES A PAYER	
Commissions et frais bancaires	23 997
Achats matières premières, marchandises et sous-traitance	16 386 020
Locations et charges locatives	5 109
Entretiens et réparations	26 388
Assurances	4 544
Honoraires et charges externes	1 594 811
Achats d'immobilisations	708 370
TVA sur provisions	302 250
Autres charges de la gestion courante	5 828
Participation à la formation continue, effort de construction et taxe d'apprentissage	94 910
Charges sociales	573 502
Charges fiscales	57 040
Congés payés, RTT	793 162
Taxe professionnelle	-
Taxe sur les véhicules de tourisme	5 202
Organic	104 444
Autres dettes de personnel	567 158
Intérêts courus à payer	35 066
TOTAL	21 287 801

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR	
Crédit d'impôt sur dons aux œuvres	6 000
Crédit d'impôt sur Dividendes reçus de Lacie AG Suisse	0
Retenue à la source sur Licences de production US	0
Créance sur Litiges divers	870
Intérêts courus à recevoir	0
Indemnités assurances et remboursements litiges transport	48 433
Subventions à recevoir	3 000
TOTAL	58 303

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
Locations & Charges locatives	75 018
Maintenance	27 310
Assurances	61 859
Documentation	1 605
Abonnement	49 517
Taxes-Redevances	1 507
Royalties	2 500
TOTAL	219 316

DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
LOYER PERCU D'AVANCE	5 410
TOTAL	5 410

DETAIL DES TRANSFERTS DE CHARGES

Nature	
Remboursement d'assurance	144 728
Transfert de charges de personnel	289 173
Ecarts d'inventaire refacturés	0
Participations publicitaires	37 410
Refact. Orange (projet Internet space)	45 467
Divers	4 215
Total	520 992

DETAIL DES ECARTS DE CONVERSION

	30/06/2009	30/06/2008
Ecarts de conversion actif		
- sur les comptes fournisseurs	14 344	24 492
- sur les créances rattachées à des participations	8 969	0
- sur les créances clients	9 474	1 908
- sur les autres créances	11 502	0
Total	44 290	26 400
Ecarts de conversion passif		
- sur les comptes fournisseurs	926 516	570 994
- sur les créances clients		0
- sur les autres créances		6 135
Total	926 516	577 129

DETAIL DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

	Valeur Brute	Provision	Valeur nette
SICAV	40 888 890	0	40 888 890
Actions	3 381 122	2 924 755	456 367
Actions propres	115 874	0	115 874
TOTAL	44 385 886	2 924 755	41 461 131

DETAIL DES CHARGES DIFFEREES

Néant.

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONES GEOGRAPHIQUES

Pays	30/06/09	30/06/08
Ventes réalisées sur le territoire national	42 021 444	54 054 068
Ventes réalisées dans les autres pays de la CE		
Allemagne	17 399 390	19 729 615
Angleterre	16 416 852	24 035 937
Belgique	25 942 925	13 250 751
Pays-Bas	105 348	20 210 042
Suède	17 760 023	25 702 425
Espagne	14 375 238	25 455 466
Italie	26 255 782	34 673 681
	118 255 558	163 057 916
Ventes réalisées dans les pays hors CE		
Suisse	9 905 829	11 797 410
Etats-Unis	2 944 965	2 094 385
Canada	266 293	38 823
Australie	117 490	170 724
Taiwan	0	1 100
Japon	143 712	71 826
Chine	3 325 962	4 403 389
Dubai	78 208	87 541
	16 782 459	18 665 198
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	177 059 461	235 777 182

DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

CHARGES ET DOTATIONS AUX PROVISIONS EXCEPTIONNELLES	
	30/06/2009
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	
Pénalités et amendes	4 905
Charges exceptionnelles exercices antérieurs	24 089
Charges exceptionnelles diverses	1 601 784
	1 630 777
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	
VNC des éléments d'actifs cédés (immobilisations corporelles)	133
VNC des éléments d'actifs cédés (immobilisations financières)	
	133
DOTATIONS EXCEPTIONNELLES AUX AMORT. ET PROVISIONS	
Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	4 410
	4 410
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES EXCEPTIONNELS	
Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnels	103 334
	103 334
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS EXCEPTIONNELLES	
Dotation pour dépréciation des actifs circulants	
	0
TOTAL CHARGES ET DOTATIONS EXCEPTIONNELLES	1 738 655

PRODUITS ET REPRISES SUR PROV. EXCEPTIONNELS	
	30/06/2009
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	566 820
Produits exceptionnels divers	
	566 820
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	
Produits de cession des éléments d'actifs cédés (immobilisations corporelles)	
Produits de cession des éléments d'actifs cédés (immobilisations financières)	
	0
REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	
Reprises exceptionnelles sur provisions pour risques et charges	50 212
Reprises exceptionnelles sur provisions sur actifs circulants	
	50 212
TOTAL PRODUITS ET REPRISES EXCEPTIONNELS	617 032

Les charges exceptionnelles diverses incluent un abandon de créances commerciales de 1 m€ à la filiale allemande.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Une convention d'intégration fiscale a été conclue entre LaCie SA (société-mère) et sa filiale LaCie SAS à compter du 01/07/1999. Cette convention a été renouvelée au 1^{er} juillet 2004 pour une durée de 5 ans.

La convention d'intégration fiscale prévoit que chaque société membre comptabilise son impôt comme si elle était imposée séparément. La charge ou le produit d'impôt résultant de l'intégration fiscale sont conservés chez la mère.

Un contrôle fiscal portant sur les exercices clos au 30 juin 2003, 30 juin 2004 et 30 juin 2005 a donné lieu à un redressement au cours de l'exercice 2008, qui avait été provisionné au 30 juin 2007.

1/ Ventilation de l'impôt :

	Résultat avant impôt	Impôt			Résultat Net	
		Théorique	Imputation	Dû **	Théorique	Comptable
Courant	3 537 439	0	2 114 454	-2 114 454	3 537 439	5 651 893
Exceptionnel	-1 121 623	0		0	-1 121 623	-1 121 623
CT		0				
LT		0				
Total	2 415 816	0	2 114 454	-2 114 454	2 415 816	4 530 270

** dont le produit d'impôt intégration fiscale pour 406 301 € incluant le Crédit d'impôt Famille et Apprentissage de la SAS pour 2 719 €, le crédit d'impôt sur dons aux œuvres pour 10.000 €, le crédit Impôt Recherche de 1 691 321€ et le crédit impôt Apprentissage pour 1 600 € et Famille pour 2 533 €

2/ Situation fiscale latente ou différée :

Nature	Début exercice	Variations	Fin exercice
Différences temporaires			
ORGANIC	158 533	-38 708	119 825
Ecart de conversion passif	577 129	360 858	937 987
Plus-values latentes SICAV	278 013	-211 305	66 708
Ecart de conversion actif	26 400	17 889	44 290
Dotations aux provisions pour risques et charges financiers	-26 400	-17 889	-44 290
	1 013 675	110 845	1 124 520
Situation fiscale latente au taux de 34,43%	349 008	38 164	387 172
Eléments à imputer			
Déficits reportables *	0	-13 658 086	-13 658 086
	0	-13 658 086	-13 658 086
Situation fiscale latente au taux de 34,43%	0	-4 702 479	-4 552 240

* comme si la société était imposée séparément

3/ Intégration fiscale :

Fiscal	Comme si la société n'était pas intégrée	Résultat d'ensemble (tête de groupe d'intégration fiscale)
Résultat Fiscal de l'exercice	-13 658 086	-12 525 435
Déficits antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice	0	0
Impôt sur les sociétés (produit)		
- Crédit Impôt Recherche	1 691 321	1 691 321
- Crédit Impôt Famille & Apprentissage	4 133	6 852
- Dons aux œuvres	6 000	6 000
- Economie d'impôt (intégration)	0	406 301

ENGAGEMENTS DONNES

1/ Baux commerciaux

en euros	Total	Engagements de loyers commerciaux		
		< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
LaCie S.A. Site de Paris -Valin	1 485 893	276 033	1 000 937	208 922

2/ Autres engagements

Engagements donnés (contre valeur en euros)	30/06/2009	30/06/2008
Garantie de loyer filiale suisse 21.000 CHF	13 757	13 079
Garantie bancaire en faveur de la douane Suisse 80.000 CHF	52 407	49 826

Une lettre de confort a été signée au profit de la filiale allemande en septembre 2002.

VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

Effectif moyen	06/08	06/09
Cadres	70	93
Employés	60	71
Total	130	164

ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE

La moyenne d'âge étant inférieure à 35 ans, le montant de la provision pour départ en retraite n'est pas significatif. Elle a été comptabilisée dans les comptes consolidés pour un montant de 234.373 € hors impôt.

ENGAGEMENTS EN MATIERE DE DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Le nombre d'heures acquises au 1^{er} janvier 2009 par les salariés au titre du DIF s'élève à 7.907 heures.

ENGAGEMENTS SUR ACQUISITION CALEIDO

Versement ultérieur sur acquisition Caleido

Le contrat d'acquisition des titres Caleido AG en mai 2009 prévoit un versement ultérieur conditionnel dont le mécanisme prévoit la remise éventuelle, sous forme d'actions gratuites à émettre dont l'attribution a eu lieu lors du conseil d'administration du 7 octobre 2009 et la période d'acquisition est de 2 ans. La quantité maximum à émettre est de 2 711 687 actions de LaCie SA, libérables par septième (387 384 actions) en fonction de l'atteinte de certains ratios cibles comparant le chiffre d'affaires et le cours de bourse de la Société entre le 30 juin 2011 et le 30 juin 2012. Sur le plan financier, ce mécanisme peut être assimilé à sept options donnant chacune droit, lors de l'atteinte d'un certain ratio, à la remise d'actions gratuites.

Cette clause est en outre assortie d'une condition de présence conjointe.

A ce jour, les niveaux de cours cible permettant de déclencher le mécanisme du versement ultérieur sont très supérieurs à ceux observés depuis trois ans sur la société, et les probabilités d'atteinte de ces objectifs sont jugées très faibles. En conséquence aucune provision n'a été enregistrée à ce titre au 30 juin 2009.

Garantie de passif sur acquisition Caleido

Le contrat d'acquisition des titres Caleido AG prévoit jusqu'à fin mars 2012, une garantie de passifs plafonnée au montant versée en trésorerie c'est-à-dire 4,8 MUSD.

LaCie SA a par ailleurs reçu une garantie bancaire irrévocable de paiement à première demande pour un montant de 2,5 MCHF expirant le 31 mars 2012.

CONSOLIDATION

Les comptes de LaCie SA sont intégrés globalement dans l'ensemble consolidé LaCie. LaCie SA est la tête de groupe de cet ensemble consolidé.

REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

	avantages à court terme	avantages postérieurs à l'emploi	paiements en actions	jetons de présence
	salaires, primes et avantages en nature (k€)	montant de l'engagement (k€)	nombre d'actions conditionnelles ou d'options	(k€)
30/06/2009				
Organes de direction	616	42	260 000	
Organes d'administration				41
Total	616	42	260 000	41
30/06/2008				
Organes de direction	654	32	80 000	
Organes d'administration				46
Total	654	32	80 000	46

ACTIONS PROPRES

Au 30 juin 2009, la société détenait 214.250 actions propres :

- 26.210 titres détenus dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec CM-CIC Securities, dans le cadre du programme de rachat d'actions propres adopté par l'Assemblée Générale Mixte du 10/12/2008.

- 188.040 titres (après division du titre) ont été achetés dans le cadre du programme de rachat ayant obtenu le visa de la COB n°02-4442.

A la clôture de l'exercice 2009, les actions propres ont été valorisées au cours moyen du dernier mois de l'exercice, soit 2.40 €. Le cours moyen étant supérieur au prix d'achat, aucune plus-value latente n'a été comptabilisée au 30/06/2009.

INFORMATIONS CONCERNANT LES RISQUES DE MARCHE

Les achats en devises de LaCie sont libellés essentiellement en dollars US, et représentent environ 60% des achats de matières premières. Ces besoins sont partiellement couverts par les règlements clients de la filiale américaine.

Risque de change	USD	GBP	CHF	SEK	AUD	JPY	TOTAL EN €
Taux	1,4134	0,8521	1,5265	10,8125	1,7359	135,51	
BILAN							
<u>Actifs financiers:</u>							
Clients	1 722 395						1 218 618
Factures à établir	1 005 700						711 547
Avoirs à recevoir	3 324 629						2 352 221
Fournisseurs débiteurs							
Etat-Produits à recevoir							
Intérêts courus à recevoir							
	6 052 724	0	0	0	0	0	4 282 386
<u>Passifs financiers:</u>							
Fournisseurs	7 335 211	11 081		131 519	561	475	5 215 257
factures non parvenues	15 189 849						10 747 028
Avoirs à établir	41 131						29 101
Prov. dépréciations clients							
Intérêts courus à payer							
Compte courant Caleido			1 253 406				821 098
	22 566 191	11 081	1 253 406	131 519	561	475	16 812 483
Net	-16 513 467	-11 081	-1 253 406	-131 519	-561	-475	-12 530 098

LaCie SA a financé l'acquisition des locaux industriels de Massy par deux emprunts bancaires à taux fixe (2 m€ sur 7 ans, 1,6 m€ sur 10 ans), remboursables par trimestrialités constantes.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Offre simplifiée de rachat d'actions

Afin de rémunérer une partie de l'acquisition de la société Caleido AG et comme convenu dans le contrat d'acquisition, le 23 juin 2009 LaCie a proposé au marché une procédure d'offre publique d'achat simplifiée (OPAS) en vue de racheter à ses actionnaires un nombre maximum de 1.801.334 de ses propres actions, à un prix unitaire de 2,70 euros, soit 5% du capital de la Société, pour un montant maximum de 4.863.601,80 euros. Euronext Paris SA a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers qu'à la date du 13 juillet 2009, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés à l'OPAS, elle a reçu en dépôt 3.166.755 actions LaCie. Le nombre d'actions présentées en réponse à l'offre publique d'achat simplifiée étant supérieur au nombre maximum d'actions que LaCie s'était engagée à acquérir, il a été procédé à une réduction des ordres proportionnellement au nombre d'actions présentées à l'offre par chaque actionnaire.

A la suite de cette offre, LaCie a en conséquence racheté 1.801.334 titres pour un montant de 4.863.601,80 euros.

Emprunt bancaire pour financer l'acquisition de Caleido

En juillet 2009, la société a conclu une offre de prêt avec un de ses partenaires bancaires afin de financer l'acquisition de Caleido.

Ce prêt de 9m€ à taux fixe, remboursable par trimestrialités constantes et dont le décaissement doit intervenir au plus tard le 9 octobre 2009, est accompagné de dispositions contractuelles déterminant un ratio financier que le groupe s'engage à respecter et qui fait l'objet d'un reporting annuel auprès de l'établissement financier prêteur (Dettes financières nettes consolidées/situation nette comptable consolidée<0.5).

ERP

Le groupe a pris la décision de remplacer son ERP Glovia et a choisi SAP en septembre 2009. Cet ERP devrait être mis en place en France et en Chine au 1^{er} juillet 2010, et déployé sur les autres pays au 1^{er} juillet 2011.

Rapport de gestion

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2009

Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire ce jour conformément aux lois et statuts de la société LaCie S.A. (la « Société ») à l'effet d'approuver les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2009.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

I. ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE

A) La Société

Le chiffre d'affaires s'est élevé, pour cet exercice, à 177.059.461 € contre 235.777.182 € pour l'exercice précédent. Les ventes de la Société sont réalisées, pour l'essentiel, auprès de ses filiales.

Les produits d'exploitation se sont élevés à 178.737.874 €. Les charges d'exploitation se sont élevées à 183.735.339 €. Ainsi, le résultat d'exploitation est une perte de -4.997.465 € contre une perte de -4.739.158 € lors de l'exercice précédent.

Le résultat net est de 4.530.270 € contre 23.439.213 € pour l'exercice précédent. Ce résultat inclut 16.914.915 € de produits de participation en provenance des filiales, contre 22.003.260 € pour l'exercice précédent.

Les dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts se sont élevées à 2.719 € pour l'exercice clos le 30 juin 2009 et aucun impôt supplémentaire n'a été supporté en raison de ces dépenses et charges, en raison de la situation déficitaire du groupe d'intégration fiscal français.

B) Le Groupe

L'ensemble des éléments ci-après sont présentés suivant les normes IFRS.

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 301.167k€ avec 32% des ventes réalisées dans la zone Amérique (95 M€), 61% en Europe (184 M€) et 7% en Asie (22 M€). Le chiffre d'affaires est en régression de 23% par rapport à l'exercice fiscal précédent (389.783 k€ pour l'exercice 2008/2009). A parité comparable, le chiffre d'affaires est également en décroissance de 23%.

- La marge comptable s'établit à 15,4% contre 17,6% lors de l'exercice précédent. Les coûts des ventes incluent les coûts directs de production (charges de personnel, amortissements des installations, dépréciations des stocks, coûts des retours de produits, et gains et pertes de change). La marge des produits basiques s'est dégradée significativement au cours du premier semestre dans le contexte mondial de morosité économique mais le mix a profondément évolué, notamment au cours du second semestre, au profit de produits à plus forte valeur ajoutée. Les

produits basiques ne représentent plus que 32% du chiffre d'affaires de l'exercice, contre 40% lors de l'exercice précédent.

- Les frais de distribution représentent 3,2% des ventes (contre 2,4% au cours de l'exercice complet 2007/2008), en lien avec la réduction des commandes volumiques. L'absorption des frais fixes est rendue également plus difficile en ce qui concerne les frais administratifs et commerciaux, pourtant stables en valeur (10,3% des ventes contre 8% au cours de l'exercice complet 2007/2008).
- Comme annoncé, LaCie a procédé à un renforcement des équipes R&D (cf. § III). Les dépenses de R&D, nettes du crédit d'impôt recherche, représentent 0,8% du chiffre d'affaires, contre 0,5% lors de l'exercice précédent.
- Les produits opérationnels incluent une reprise de charge pour actions gratuites constatée sur l'exercice antérieur pour 0,9m€ : en effet, compte tenu de l'évolution de l'activité, la possibilité d'atteindre les conditions de performance est peu probable.

Le résultat opérationnel consolidé s'établit à 4.105 k€, soit 1,4% des ventes contre 25.617 k€ au titre de l'exercice précédent (6,6% des ventes).

Les effectifs consolidés moyens représentent 490 personnes (y compris personnel mis à disposition) sur l'exercice, contre 457 au cours de l'exercice précédent.

Le résultat financier consolidé est un gain de 460 k€ contre une perte de 1.811 k€ au cours de l'exercice précédent. Une charge pour perte de valeur des titres Archos pour 0,5 M€ a été constatée sur l'exercice, contre 2,7 M€ au cours de l'exercice précédent.

Le résultat avant impôts s'élève à 4.565 k€ (1,5% des ventes), contre à 23.805 k€ (6,1% des ventes) au titre de l'exercice précédent.

La charge d'impôt consolidée est un profit de 52 k€, contre une charge de 6.463 k€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat net après impôt est de 4.617 k€ contre 17.342 k€ au titre de l'exercice précédent.

La variation du besoin en fonds de roulement est légèrement défavorable, à hauteur de 1,5 M€. Les impôts payés s'élèvent à 5,2 M€ sur la période (en stabilité par rapport à l'exercice précédent). Le poste clients recule de 5,8 M€ sous l'effet de la décroissance des ventes. Le recul des stocks (-6,2 M€) est plus que compensé par la baisse du poste fournisseurs (10,8 M€). Le flux net généré par l'activité est à l'équilibre (0,2 M€, contre 7,7 M€ au cours de l'exercice précédent). Les investissements s'élèvent à 5,9 M€ (contre 1,7 M€ au cours de l'exercice précédent), et comprennent 3,8 M€ versés en numéraire dans le cadre de l'acquisition de Caleido-Wuala, les autres investissements demeurant d'ampleur comparables par rapport aux exercices précédents. Les dividendes versés sur la période représentent un décaissement de 7,2 M€, portant la trésorerie à 55,2 M€, contre 67,9 M€ à la clôture de l'exercice précédent. Compte tenu de l'emprunt restant à rembourser, la trésorerie nette passe ainsi de 65,5 M€ à 53,3 M€.

C) Filiales

Par souci de comparaison, les chiffres indiqués sont les chiffres des comptes des filiales IFRS, avant élimination des opérations inter compagnies. Ces chiffres sont obtenus en milliers d'euros (k€) après conversion des devises concernées au taux de change moyen observé au cours de l'exercice.

1°) Filiale anglaise (détenue à 99,8% par la Société)

Le chiffre d'affaires s'élève à 18.114 k€ contre 25.525 k€ au titre de l'exercice précédent, le résultat d'exploitation à 756 k€ contre 304 k€ au titre de l'exercice précédent. Le résultat net s'élève à 378 k€ contre -145 k€ au titre de l'exercice précédent.

2°) Filiale belge (détenue à 99,68% par la Société)

Le chiffre d'affaires s'élève à 28.513 k€ contre 14.947 k€ au titre de l'exercice précédent, le résultat d'exploitation à -415 k€ contre 409 k€ au titre de l'exercice précédent. Le résultat net est de -288 k€ contre 236 k€ au titre de l'exercice précédent.

Les opérations belges et néerlandaises ont été fusionnées en 2008-2009. La liquidation de la filiale néerlandaise sera finalisée au cours de l'exercice clos au 30 juin 2010.

3°) Filiale allemande (détenue à 100% par la Société)

Le chiffre d'affaires s'élève à 18.647 k€ contre 20.761 k€ au titre de l'exercice précédent, le résultat d'exploitation à -128 k€ contre -167 k€ au titre de l'exercice précédent. Le résultat net est une perte de 824 k€ contre une perte de 211 k€ au titre de l'exercice précédent. La filiale allemande a bénéficié au cours de l'exercice clos au 30 juin 2009 d'un abandon de créance commerciale de 1m€ de la part de LaCie SA.

4°) Filiale néerlandaise (détenue à 100% par la Société)

Cf. C.2. Le chiffre d'affaires s'élève à 261 k€ contre 21.674 k€ au titre de l'exercice précédent, le résultat d'exploitation à 971 k€ contre 408 k€ au titre de l'exercice précédent. Le résultat net s'élève à 703 k€ contre 321 k€ au titre de l'exercice précédent.

5°) Filiale suisse (détenue à 100% par la Société)

Le chiffre d'affaires s'élève à 11.156 k€ contre 13.502 k€ au titre de l'exercice précédent, le résultat d'exploitation à 173 k€ contre 542 k€ au titre de l'exercice précédent. Le résultat net est de 154 k€ contre 409 k€ au titre de l'exercice précédent.

6°) Filiale italienne (détenue à 99% par la Société)

Le chiffre d'affaires s'élève à 28.407 k€ contre 36.894 k€ au titre de l'exercice précédent, le résultat d'exploitation à 1.352 k€ contre -517 k€ au titre de l'exercice précédent. Le résultat net est de 824 k€ contre -514 k€ au titre de l'exercice précédent.

7°) Filiale espagnole (détenue à 99,95% par la Société)

Le chiffre d'affaires s'élève à 15.298 k€ contre 27.428 k€ au titre de l'exercice précédent, le résultat d'exploitation à -203 k€ contre 870 k€ au titre de l'exercice précédent. Le résultat net est de -143 k€ contre 529 k€ au titre de l'exercice précédent.

8°) Filiale américaine (détenue à 100% par la Société)

Pour le sous-palier américain, le chiffre d'affaires s'élève à 105.089 k€ contre 126.078 k€ au titre de l'exercice précédent, le résultat d'exploitation de 1.935 k€ contre 3.171 k€ au titre de l'exercice précédent. Le résultat net est un bénéfice de 624 k€ contre 2.034 k€ au titre de l'exercice précédent.

La société LaCie Ltd détient 100% du capital de APS Tech Inc. (filiale de e-commerce), 100% de LaCie Peripherals Inc. (société canadienne) et 100% de LaCie Pty (société australienne).

9°) Filiale française (détenue à 99,8% par la Société)

Cette filiale regroupe les activités « France » et « Grand Export ». Le chiffre d'affaires s'élève à 45.533 k€ contre 58.960 k€ au titre de l'exercice précédent, le résultat d'exploitation à 1.058 k€ contre 2.571 k€ au titre de l'exercice précédent. Le résultat net est de 833 k€ contre 1.745 k€ au titre de l'exercice précédent.

10°) Filiale suédoise (détenue à 100% par la Société)

Le chiffre d'affaires s'élève à 18.721 k€ contre 27.301 k€ au titre de l'exercice précédent, le résultat d'exploitation à 199 k€ contre 128 k€ au titre de l'exercice précédent. Le résultat net est de -169 k€ contre 14 k€ au titre de l'exercice précédent.

11°) Filiale japonaise (détenue à 100% par la Société)

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 7.059 k€ contre 9.151 k€ au titre de l'exercice précédent, le résultat d'exploitation est de -113 k€ contre 685 k€ au titre de l'exercice précédent et le résultat net est de 29 k€ contre 637 k€ au titre de l'exercice précédent.

12°) Filiale singapourienne (détenue à 100% par la Société)

Cette filiale joue à la fois le rôle d'approvisionneur de l'ensemble du Groupe en provenance des sous-traitants asiatiques et de distributeur sur le Sud-Est asiatique. Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 194.197 k€, contre 257.942 k€ au titre de l'exercice précédent, le résultat d'exploitation est de 9.892 k€ contre 14.893 k€ au titre de l'exercice précédent et le résultat net est de 8.340 k€ contre 12.929 k€ au titre de l'exercice précédent.

13°) Filiale émiratie (détenue à 100% par la Société)

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 1.921 k€ contre 1.681 k€ au titre de l'exercice précédent, le résultat d'exploitation est de 186 k€ contre -137 k€ au titre de l'exercice précédent et le résultat net est de 169 k€ contre -158 k€ au titre de l'exercice précédent. La filiale émiratie a bénéficié au cours de l'exercice clos au 30 juin 2009 d'un abandon de créance commerciale de 600 kUSD de la part de la filiale singapourienne.

14°) Caleido (société suisse, détenue à 100% par la Société et acquise au cours de l'exercice).

Le chiffre d'affaires depuis l'entrée dans le périmètre le 18 mai 2009 est de 3k€, pour un résultat d'exploitation de -72 k€ et un résultat net de -70 k€.

D) Informations relatives aux dispositions des articles L 225-100 et L 225-100-2

Nous vous communiquons conformément aux dispositions légales les informations suivantes concernant le Groupe :

Evolution des affaires, des résultats et de la situation financière du Groupe:

Cf § B)

Exposition aux risques

- LaCie recourt depuis juin 2005 à l'endettement à taux fixe pour financer les locaux industriels de Massy acquis fin juin 2005. Deux emprunts (sur 7 et 10 ans) à trimestrialités constantes ont été souscrits aux conditions de marché.

Les achats en devises de LaCie sont libellés essentiellement en dollars US, et représentent environ 70% des achats de matières premières. Au niveau consolidé, une couverture naturelle partielle existe, en relation avec les encaissements clients perçus par l'entité américaine. Il n'est pas mis en œuvre de politique de couverture de change.

La trésorerie est placée en majorité en instruments monétaires en euros à court terme auprès de trois partenaires bancaires.

- Les risques industriels sont essentiellement liés aux stocks. En effet, les matières premières technologiques et les produits finis les utilisant subissent des baisses de prix régulières et parfois importantes. Il existe donc un risque d'obsolescence des stocks si leur rotation est insuffisante.
- Les déchets industriels, notamment les écrans, sont enlevés par des opérateurs spécialisés, afin d'être traités dans le respect de la législation actuelle. LaCie applique la Directive DEEE dans les pays concernés.
- Les encours clients sont couverts au niveau de chaque filiale par une assurance crédit. Toutefois, en raison d'une réduction notable des encours accordés par l'assureur crédit au cours de l'exercice clos au 30 juin 2009, le Groupe a été amené à accorder ponctuellement des encours internes dont le suivi est effectué au niveau central.
- Par ailleurs, la société dispose de contrats d'assurance Groupe couvrant l'ensemble de ses risques pour le monde entier. Le niveau de couverture est revu périodiquement et reflète l'activité de la société. Les assurances souscrites couvrent les risques potentiels suivants :
 - Responsabilité civile
 - Responsabilité des Dirigeants
 - Transport des Marchandises.
 - Transport des Personnes
 - Assurances tous dommages sauf et pertes d'exploitation.
 - Malveillances informatiques et fraudes.

Nous demeurons bien évidemment à votre disposition pour vous donner toute explication notamment sur tout autre élément du bilan de la Société et du bilan consolidé qui vous ont été communiqués.

II. AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de confirmer pour autant que de besoin les mouvements intervenus au cours de l'exercice clos le 30 juin 2009 sur le compte report à nouveau arrêté lors de l'assemblée générale du 10 décembre 2008 à la somme de 41.853.683,61 €, à savoir :

- augmentation d'une somme de 48.529,60 €, en décembre 2008, correspondant au montant du dividende correspondant aux actions détenues par la Société au jour de la distribution du dividende (242 648 actions détenues en propre x 0,2 €).

En conséquence, nous vous proposons de prendre acte de ce que le report à nouveau au 30 juin 2009 ne s'élève plus à 41.853.683,61 € mais à 41.902.213,21 €.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à 4.530.269,55 € au compte report à nouveau, qui passe de 41.902.213,21 € à 46.432.482,76 €. Il n'est pas proposé de versement de dividende afin de préserver la trésorerie de la société.

Il est rappelé qu'un dividende de 0,20 € (sans avoir fiscal) a été mis en paiement le 19 décembre 2008 au titre de l'exercice clos au 30 juin 2008, qu'un dividende de 0,27 € avec option de réinvestissement en action (sans avoir fiscal) a été mis en paiement le 31 décembre 2007 au titre de l'exercice clos au 30 juin 2007 avec option de réinvestissement en action, qu'un dividende de 0,33€ (sans avoir fiscal) a été mis en paiement le 20 décembre 2006 au titre de l'exercice clos le 30 juin 2006.

III. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

A) La Société

Notre Société a eu, au cours de l'exercice, des activités en terme de recherche et de développement (R&D). En effet, afin de maintenir son avance technologique et se différencier de la concurrence, notre Société a poursuivi son effort en matière de R&D.

Les dépenses externes liées à la conception de nouveaux produits (moules, maquettes, prototypes et préséries) sont portées en immobilisations incorporelles et amorties selon la durée de vie prévisible des produits. La Société a décidé de sous-traiter le développement de tous ses produits standard sans différenciation technologique et de concentrer ses efforts de R&D sur des produits pointus en terme de performance ou de fonction interne.

Les charges nettes de recherche et développement s'élèvent à 2.264k€ (dont frais de personnel : 2.799 k€, charges externes : 602 k€ et amortissement des équipements : 499 k€), contre 2.054 k€ au cours de l'exercice précédente (dont frais de personnel : 1.866 k€, charges externes : 68 k€ et amortissement des équipements : 271 k€). En outre, il a été comptabilisé un crédit d'impôt recherche de 1.691 k€ (année civile 2008 + janvier à juin 2009) contre 240k€ au cours de l'exercice précédent (année civile 2007).

B) Le Groupe

Aucune filiale européenne du groupe ne réalise de travaux de recherche et développement. La recherche et le développement de nouveaux produits sont entièrement pris en charge par la maison mère.

L'équipe de R&D est centralisée au siège de la Société de manière à créer un pôle de développement et de recherche unique pour le Groupe. Une équipe réduite est présente sur le site de Portland, aux Etats-Unis. Cette équipe se consacre aux développements de logiciels de pilotage et à l'homologation des produits de la Société pour le marché Nord-Américain.

IV. CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

A) Conséquences sociales

Effectif au 30/06/2009 : 164 personnes dont :

- 93 cadres
- 71 non cadres

Effectif total moyen : (du 01/07/2008 au 30/06/2009) : 153,83 salariés dont :

- 88,92 cadres
- 64,92 non cadres

Entrées FY09 : 66 personnes dont :

- 29 cadres et 27 non cadres et 10 stagiaires
- 40 CDI et 16 CDD dont 5 VIE et 10 stages
- 47 hommes et 19 femmes

Sorties FY09 : 42 personnes dont :

- 15 cadres et 27 non cadres
- 26 hommes et 16 femmes

Types de départ

- démissions : 12
- licenciement économique : 0
- licenciements autres qu'économiques : 7
- fins de stage : 3
- fins de CDD : 14 dont 5 VIE, 8 remplacements et un surcroît d'activité
- fins période d'essai à l'initiative du salarié : 2
- fins période d'essai à l'initiative de l'employeur : 2
- transfert vers une autre société du Groupe : 2

Intérimaires

LaCie S.A. a fait appel à du personnel intérimaire pour un équivalent temps plein de 10.69 personnes pour l'exercice clos au 30/06/2009, avec une répartition de 9.77 pour les fonctions opérationnelles (réparation, production, logistique) et de 0,85 pour les autres services.

Cette augmentation s'explique par deux phénomènes. D'une part, nous avons recruté 5 salariés par le biais de l'intérim. D'autre part, la saisonnalité de notre activité nous conduit à faire appel ponctuellement à des ressources externes.

Organisation du travail, durée du temps de travail, absentéisme et motifs

Plusieurs systèmes coexistent :

- 35 heures pour les opérateurs (sans JR TT)
- 37 heures pour les administratifs (12 JR TT)
- cadres en forfait jours (17 JR TT)
- cadres sans référence (sans JR TT)

Par ailleurs, l'accord d'entreprise permet de passer en 2*8 pour les opérateurs et de travailler le samedi.

Un système d'horaires aménagés est aussi en vigueur pour les administratifs.

Nous avons pris appui sur la loi TEPA pour expliquer à nos salariés l'intérêt d'effectuer des heures supplémentaires.

Absentéisme

2 accidents de trajet : 23 jours

1 rechute d'accident de trajet : 284 jours

2 accidents de travail : 90 jours

137 arrêts maladie (76 personnes) : 701,50 jours, pour une moyenne de 9,23 jours / personne absente pour maladie

3 arrêts maternité : 279 jours

7 congés paternité : 77 jours

Rémunération et leur évolution, charges sociales, égalité professionnelle entre hommes et femmes

La masse salariale est en hausse de 25% par rapport à l'exercice précédent, pour une augmentation de 31,28% des charges sociales à la charge de l'employeur.

Cette augmentation de charges s'explique, outre l'augmentation de la masse, par l'opération « actions gratuites » qui a eu lieu en novembre 2008. Cette opération a engendré 131 655 euros de charges supplémentaires soit 4,15 % de charges en plus.

LaCie S.A. pratique une politique de rémunération incluant non seulement une partie variable sur objectifs pour les personnels concernés mais aussi une prime de productivité pour l'ensemble des collaborateurs.

Cette année a été marquée par :

- de nombreux recrutements, en particulier sur des postes stratégiques et des postes d'ingénieurs
- le rachat des JRTT en décembre 2008 dans le cadre de la loi TEPA. 91 salariés ont profité de cette mesure pour un coût total de 31 026 euros

Il n'y a pas de discrimination salariale entre les employés féminins et masculins.

Relations professionnelles et bilan des accords collectifs

Il n'y a plus de syndicat représenté dans l'entreprise. Une Délégation Unique se réunit tous les mois (CE/DP).

Conditions d'hygiène et de sécurité

2 accidents de trajet : 23 jours

1 rechute d'accident de trajet : 284 jours

2 accidents de travail : 90 jours

Plusieurs mesures ont été prises :

- Des mesures contre la grippe H1N1
- La polyvalence sur les postes de la ligne de production pour éviter une trop grande répétitivité des mouvements

Le Document Unique a été revu, simplifié et approuvé en CHSCT.

Formation

Les grands axes de formation sont :

- Initiation d'anglais
- Management, avec l'arrivée de nouveaux managers à différents postes opérationnels
- Lutte contre la fraude interne
- Formations techniques d'adaptation à l'évolution des différents métiers de l'entreprise
- Formations sécurité : secouristes du travail et cariste.

Les dépenses de formation ont représenté 0,7% de la masse salariale pour 32 stagiaires et 674 heures de formation.

Emploi et insertion des travailleurs handicapés

Travailleurs handicapés reconnus COTOREP : 2

Œuvres sociales

Le CE reçoit les subventions légales.

Importance de la sous-traitance et manière dont la société promeut auprès de ses sous-traitants et s'assure du respect par ses filiales des dispositions et conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail

La société s'assure du bon respect des réglementations sociales tant de la part de ses filiales que de ses sous-traitants.

Informations relatives au plan de réduction des effectifs et de sauvegarde de l'emploi, aux efforts de reclassement, aux réembauches et aux mesures d'accompagnement

Néant.

B) Conséquences environnementales

Il n'est pas engagé de mesures particulières car l'activité de l'entreprise ne porte pas d'atteintes à l'équilibre de l'environnement. L'optimisation de la consommation d'eau, d'énergie et de matières premières s'inscrit dans les objectifs budgétaires d'économies de l'entreprise.

V. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le groupe LaCie s'applique à asseoir ses parts de marché par le lancement régulier de nouveaux produits dans les domaines de la sécurité, du partage des données et de la sauvegarde. Le renforcement sur les gammes de produits Prosumers et Solutions doit permettre de réduire l'exposition en terme de marge, même si le marché n'offre qu'une visibilité réduite.

VI. EVENEMENTS IMPORTANTS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Offre simplifiée de rachat d'actions

Afin de rémunérer une partie de l'acquisition de la société Caleido AG et comme convenu dans le contrat d'acquisition, le 23 juin 2009 LaCie a proposé au marché une procédure d'offre publique d'achat simplifiée (OPAS) en vue de racheter à ses actionnaires un nombre maximum de 1.801.334 de ses propres actions, à un prix unitaire de 2,70 euros, soit 5% du capital de la Société, pour un montant maximum de 4.863.601,80 euros. Euronext Paris SA a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers qu'à la date du 13 juillet 2009, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés à l'OPAS, elle a reçu en dépôt 3.166.755 actions LaCie. Le nombre d'actions présentées en réponse à l'offre publique d'achat simplifiée étant supérieur au nombre maximum d'actions que LaCie s'était engagée à acquérir, il a été procédé à une réduction des ordres proportionnellement au nombre d'actions présentées à l'offre par chaque actionnaire.

A la suite de cette offre, LaCie a en conséquence racheté 1.801.334 titres pour un montant de 4.863.601,80 euros.

Emprunt bancaire pour financer l'acquisition de Caleido

En juillet 2009, la société a conclu une offre de prêt avec un de ses partenaires bancaires afin de financer l'acquisition de Caleido.

Ce prêt de 9m€ à taux fixe, remboursable par trimestrialités constantes et dont le décaissement doit intervenir au plus tard le 9 octobre 2009, est accompagné de dispositions contractuelles déterminant un ratio financier que le groupe s'engage à respecter et qui fait l'objet d'un reporting annuel auprès de l'établissement financier prêteur (Dettes financières nettes consolidées/situation nette comptable consolidée<0.5).

LaCie Asia

Au 1^{er} juillet 2009, les activités de la filiale singapourienne ont été transférées à LaCie Asia Ltd, basée à Hong-Kong et détenue à 100% par LaCie SA.

ERP

Le groupe a pris la décision de remplacer son ERP Glovia et a choisi SAP en septembre 2009. Cet ERP devrait être mis en place en France et en Chine au 1^{er} juillet 2010, et déployé sur les autres pays au 1^{er} juillet 2011.

LaCie Japon

Le 1^{er} octobre 2009, LaCie a conclu un contrat de distribution exclusif au profit de la société Elecom sur le territoire japonais.

VII. RACHAT D' ACTIONS PAR LA SOCIETE

Au 30 juin 2009, la société détenait 214.250 actions propres :

- 26.210 titres détenus dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec CM-CIC Securities, dans le cadre du programme de rachat d'actions propres adopté par l'Assemblée Générale Mixte du 10/12/2008.

- 188.040 titres (après division du titre) ont été achetés dans le cadre du programme de rachat ayant obtenu le visa de la COB n°02-4442. Il est enfin rappelé que, conformément aux dispositions du règlement européen n°2272/2003 du 22 décembre 2003, ces actions propres détenues en application du programme de rachat d'actions voté par l'Assemblée du 19 décembre 2001 ont été affectées aux fins d'animation du marché secondaire par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI.

VIII. REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Conformément aux dispositions légales, nous vous indiquons l'identité des personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du tiers, de la moitié, des deux tiers ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote dans la Société :

Actionnaires	Au 30 juin 2009			Au 30 juin 2008		
	Nombre d'actions	% de capital	% de droits de vote	Nombre d'actions	% de capital	% de droits de vote
DIVERSITA (société contrôlée à 100% par Philippe SPRUCH)	21 060 904	58,5	58,8	21 060 904	58,5	58,8
PHILIPPE SPRUCH	1 050 992	2,9	2,9	1 050 992	2,9	2,9
AUTO CONTROLE	214 250	0,6		224 040	0,6	
PUBLIC ET AUTRES	13 700 548	38,0	38,3	13 690 758	38,0	38,2
TOTAL	36 026 693	100,0	100,0	36 026 693	100,0	100,0

Conformément aux dispositions de l'article L 225-100-3 du Code de commerce, vous trouverez ci-joint en Annexe 1 aux présentes, les explications relatives à divers éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

IX. SITUATION DES MANDATS D'ADMINISTRATEURS

- Philippe Spruch, André Jolivet, Laurent Katz et Guillaume Burfin ont été re-élus pour 6 ans lors de l'assemblée générale du 5 décembre 2007 statuant sur les comptes clos au 30 juin 2007, la durée du mandat de ces administrateurs prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2013.
- Matignon Investissement et Gestion, personne morale représentée par Monsieur Christian Haas, est administrateur depuis le 19 novembre 2004 pour un mandat d'une durée de 6 ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2010.
- Le nombre minimum d'administrateur requis est atteint.

X. REMUNERATION TOTALE ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE VERSES PAR LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Les conditions de la rémunération du Président Directeur Général et du Directeur Général Délégué sont définies par le conseil d'administration.

Cf. Annexe 2 ci-jointe

XI. LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCEES DANS TOUTE SOCIETE PAR CHACUN DES MANDATAIRES SOCIAUX DURANT L'EXERCICE ECOULE

Cf. Annexe 3 ci-jointe

XII. ACTIONNARIAT DES SALARIES

Nous vous rappelons que dans le cadre du développement de l'actionnariat des salariés au sein de la Société, il a été créé un Fonds Commun de Placement d'Entreprise régi par l'article 20 de la loi du 23 décembre 1988 devant être investi en actions de la Société et alimenté par la réserve spéciale de participation et par un Plan d'Epargne d'Entreprise.

Au 30 juin 2009 comme au 30 juin 2008, aucun salarié de la société ne détenait d'actions dans le cadre du fonds commun de placement susvisé.

XIII - TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS DE COMPETENCE ET DE POUVOIRS ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Aucune délégation de compétence et de pouvoirs n'a été accordée par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration en application de l'article L 225-100 du code de commerce, à l'exception de la constatation des augmentations de capital relatives à l'éventuel exercice des options de souscription d'actions existantes.

XIV – ETAT RECAPITULATIF DES OPERATIONS MENTIONNEES A L'ARTICLE L 621-18-2 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER REALISEES AU COURS DU DERNIER EXERCICE (REGLEMENT AMF – ARTICLE 222-15-3)

Cf. **Annexe 4** jointe aux présentes.

XV – JETONS DE PRESENCE

Cf. **Annexe 2.C** jointe aux présentes.

Nous vous proposons d'allouer au conseil d'administration une somme annuelle à titre de jetons de présence pour l'exercice en cours d'un montant global de 60.000 € (30.000 € en fonction de la présence et 30.000 € dans le cadre des missions affectées aux administrateurs), le Président du Conseil d'Administration étant exclu.

Nous espérons que les propositions qui précèdent recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Fait à Paris, le 7 octobre 2009.

Le Conseil d'Administration.

PJ : RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq dernières années

	30/06/05	30/06/2006*	30/06/2007*	30/06/2008*	30/06/2009*
Capital en fin d'exercice					
Capital social	3 453 287	34 557 170	34 567 170	36 026 693	36 026 693
Nombre d'actions ordinaires existantes	3 453 287	34 557 170	34 567 170	36 026 693	36 026 693
Nombre d'actions à dividende prioritaire existantes	0	0	0	0	0
Nombre minimal d'actions futures à créer					
Par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
Par exercice de droit de souscription (options)	3 430	10 000	0	0	0
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	150 732 697	177 883 345	188 722 492	235 777 182	177 059 461
Résultat avant impôt, participation des salariés et dotations aux amort.et prov.	10 593 949	5 407 006	36 492 572	22 932 803	3 504 550
Impôt sur les bénéfices	550 339	-1 134 453	247 854	635 196	-2 114 453
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amort.et prov.	8 624 318	4 507 264	34 446 812	23 439 213	4 530 270
Résultat distribué au cours de l'exercice	10 233 204	10 298 409	9 333 136	7 205 339	
Résultat par action					
Résultat avant impôt, participation des salariés et dotations aux amort.et prov.	3,07	0,16	1,06	0,64	0,10
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amort.et prov.	2,50	0,13	1,00	0,65	0,13
Dividende net attribué à chaque action ordinaire	3,00	0,33	0,27	0,20	0,20
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	100	106	117	130	164
Montant de la masse salariale de l'exercice	4 253 986	4 475 356	4 773 366	5 727 215	7 460 973
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	2 046 235	2 094 183	2 273 254	2 685 903	3 542 423

* après division du nominal par dix

Filiales et participations au 30 juin 2009

		Capital social	RAN après distribution hors resultat de l'exercice	Part du capital détenu en %	Valeur brute des titres (€)	Dividendes versés à LaCie SA en FY09 (€)
comptes sociaux - en devises						
Angleterre	GBP	1 000	1 035 436	99,80	1 515	0
Allemagne	EUR	25 565	-1 031 339	100,00	625 807	0
Belgique	EUR	30 987	530 538	99,70	31 211	0
Pays-Bas	EUR	18 151	196 762	100,00	18 757	600 000
Suisse	CHF	100 000	528 141	100,00	61 922	419 626
Italie	EUR	15 494	1 579 393	99,00	16 438	396 000
Espagne	EUR	760 120	492 951	99,95	761 665	419 175
Suède	SEK	100 000	2 505 829	100,00	10 832	0
LaCie Ltd	USD	12 000 000	4 597 120	100,00	9 133 998	0
LaCie SAS	EUR	3 279 600	382 886	99,80	3 335 493	1 725 046
Japon	JPY	10 000 000	19 200 306	100,00	91 455	0
LaCie China	USD	59 819	0	100,00	49 385	13 355 069
Middle East	USD	271 887	-210 280	100,00	205 305	0
Wuala	CHF	102 000	0	100,00	8 467 775	0
					22 811 558	16 914 915

ANNEXE 1

Description des éléments suivants susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique (article L 225-100-3 du Code de commerce)

1° Structure du capital social

cf. tableau ci-dessus au paragraphe VIII.

2° Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou des clauses des conventions portées à la connaissance de la Société en application de l'article L 233-11 du Code de commerce :

Restriction à l'exercice du droit de vote	:	Néant (sauf dispositions légales)
Transferts d'actions	:	Néant
Conventions	:	aucune convention en ce sens n'a été portée à la connaissance de la Société

3° Les participations directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance en vertu des articles L 233-7 (information de dépassement de certains seuils par les actionnaires) et L 233-12 (participations croisées et évolution de ces participations croisées)

cf. tableau ci-dessus au paragraphe VIII.

4° La liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et la description de ceux-ci :

Néant

5° Les mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier :

Néant

6° Les accords entre actionnaires dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote

Néant

7° Les règles applicables à la nomination ou au remplacement des membres du conseil d'administration (ou du directoire) ainsi qu'à la modification des statuts de la Société

La société est administrée par un Conseil d'Administration dont les nombres minimum et maximum de membres sont définis par les dispositions légales en vigueur.

Chaque administrateur doit être pendant toute la durée de ses fonctions, propriétaire au moins d'une action de la société.

Les statuts peuvent être modifiés selon les dispositions légales en vigueur.

Par ailleurs, des informations relatives au Conseil d'Administration de la Société vous sont communiquées dans le rapport spécial du Président du Conseil d'Administration sur les procédures de contrôle interne.

8° Pouvoirs du Conseil d'Administration (ou du directoire), en particulier l'émission ou le rachat d'actions

Le Conseil d'Administration exerce ses fonctions conformément aux dispositions légales.

Conformément aux dispositions légales, le conseil d'administration peut recevoir de l'assemblée générale une délégation de compétence ou une délégation de pouvoirs aux fins de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital (cf. point XIV ci-dessus).

L'assemblée générale autorise régulièrement le conseil d'administration à procéder, conformément aux dispositions des articles L 225-29 et suivants du code de commerce à procéder à des achats d'actions de la Société.

9° Les accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société, sauf si cette divulgation, hors les cas d'obligation légale de divulgation, porterait gravement atteinte à ses intérêts

Ces accords ne peuvent être communiqués car leur divulgation pourrait porter gravement atteinte aux intérêts de la Société.

10° Les accords prévoyant des indemnités pour les membres du conseil d'administration (ou du directoire ou des salariés), s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique

Néant.

ANNEXE 2**PRESENTATION DES REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX**A/ Rémunérations et options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Philippe Spruch, PDG	Exercice N-1	Exercice N
Rémunérations dues au titre de l'exercice	96 000	96 000
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
TOTAL	96 000	96 000

Pierre Van der Elst, DGD	Exercice N-1	Exercice N
Rémunérations dues au titre de l'exercice	320 588	276 230
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
TOTAL	320 588	276 230

B/ Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

	N-1		N	
	montant dûs	montants versés	montant dûs	montants versés
Philippe Spruch, PDG				
Rémunération fixe	96 000	96 000	96 000	96 000
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature				
TOTAL	96 000	96 000	96 000	96 000

	N-1		N	
	montant dûs	montants versés	montant dûs	montants versés
Pierre Van der Elst, DGD				
Rémunération fixe	216 000	96 000	225 600	225 600
Rémunération variable	93 721	93 721	39 171	39 171
Rémunération exceptionnelle	8 539	8 539	9 131	9 131
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	2 328	2 328	2 328	2 328
TOTAL	320 588	200 588	276 230	276 230

C/ Tableau sur les jetons de présence

Membres du Conseil	Exercice N	Exercice N-1
Philippe Spruch	-	-
Laurent Katz	15 000	15 000
André Jolivet	5 625	6 875
MIG	15 000	15 000
Guillaume Burfin	5 625	9 250
TOTAL	41 250	46 125

D/ Options de souscription ou d'achat d'actions attribuée durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Néant.

E/ Options de souscription ou d'achats d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Néant.

F/ Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social

		Date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité
N-1	Philippe Spruch, PDG	25/07/2007	-	-	25/07/2009	25/07/2011
	Pierre Van der Elst, DGD		40 000	-		
N	Philippe Spruch, PDG	07/10/2008	-	-	07/10/2010	07/10/2012
	Pierre Van der Elst, DGD		100 000	-		

G/ Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Néant.

ANNEXE 3

LISTE DES MANDATS SOCIAUX ET FONCTIONS EXERCEES AU TITRE D'UN CONTRAT DE TRAVAIL DANS TOUTE SOCIETE (« Société Concernée ») PAR CHACUN DES MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

Concernant M. Philippe SPRUCH, Administrateur

Mandat exercé dans la S.A.	Société concernée	Mandat / fonction exercé(e) dans la Société Concernée
Administrateur Président Directeur Général	LaCie SPRL (Belgique)	Président du Conseil de Gérance
	LaCie SAS (France)	Président
	LaCie GmbH (Allemagne)	Gesellschafter
	LaCie BV (Pays-Bas)	Director
	LaCie SRL (Italie)	Amministratore Unico
	LaCie Electronique D2 SA (Espagne)	Administrador Unico
	LaCie AB (Suède)	President of the Board and General Manager
	LaCie Ltd (UK)	Director
	LaCie Ltd (Etats-Unis)	Director
	LaCie Pty (Australie)	Chairman of the Board
	LaCie Canada	Director
	APS Tech. (Etats-Unis)	Director
	LaCie Japan K.K (Japon)	Representative director
	LaCie China Pte Ltd (Singapour)	Director
	LaCie Middle East (Dubai)	CEO and Chairman of the Board

Autres mandats en dehors du Groupe :

Administrateur de Amikaï (USA)

Gérant de Diversita Sarl (Luxembourg)

Concernant M. André JOLIVET, Administrateur

Mandat exercé dans la S.A.	Société concernée	Mandat / fonction exercé(e) dans la Société Concernée
Administrateur	-	-

Autres mandats en dehors du Groupe :

Président de Remote Reward SAS, gérant de SCI Thawan Chai, Administrateur de Apear Networks

Concernant M. Laurent KATZ, Administrateur

Mandat exercé dans la S.A.	Société concernée	Mandat / fonction exercé(e) dans la Société Concernée
Administrateur	LaCie AB (Suède)	Deputy Member of the Board and Vice General Manager
	LaCie Japan K.K. (Japon)	Director
	LaCie Ltd (Etats-Unis)	Director
	APS Tech. (Etats-Unis)	Director
	LaCie AG (Suisse)	Präsident des Verwaltungsrates
	Caleido AG (Suisse)	Präsident des Verwaltungsrates

Technostorage: Gérant 1/1/06 => 1/5/07

Président de Simlo SAS depuis le 01/07/2008

Concernant M. Guillaume BURFIN, Administrateur

Mandat exercé dans la S.A.	Société concernée	Mandat / fonction exercé(e) dans la Société concernée
Administrateur	LaCie Ltd (Etats-Unis)	Director
	APS Tech. (Etats-Unis)	Director
	LaCie AB (Suède)	Member of the Board

Aucun autre mandat en dehors du Groupe.

Concernant M. Christian Haas, représentant de Matignon Investissement et Gestion, Administrateur

Mandat exercé dans la S.A.	Société concernée	Mandat / fonction exercé(e) dans la Société Concernée
Administrateur	-	-

Autres mandats en dehors du Groupe :

Postes occupés	Sociétés
Président du Conseil de Surveillance :	GUY DEGRENNE
Président-Directeur Général :	SOPARCIF (SAS) MATINVEST (SAS) SFTA COMIR (SAS) COFIR (Belgique) TECNIMATIC INDUSTRIES –SAS TECNOTECH (SAS)
Vice-Président :	MATIGNON INVESTISSEMENT ET GESTION (SAS)
Directeur général unique :	SENLISIENNE DE PORTEFEUILLE
Représentant permanent de COMIR, Administrateur :	LAFUMA
Représentant permanent de SOPARCIF, Administrateur :	HEUHAUS HOLDING (Belgique) ECFC (Entreprises et Chemins de Fer en Chine (Belgique) CBS FINANCE (Belgique) SOPARCIM (SAS)
Représentant permanent de Société de Participation Matignon (SPM), Administrateur :	COMPAGNIE FERMIERE DE VICHY
Administrateur :	MANDALA HOLDING (Hong Kong)

ANNEXE 4

Etat récapitulatif des opérations mentionnées à l'article 612-18-2 du code monétaire et financier réalisées au cours de l'exercice clos le 30 juin 2008 (Article 222-15-3 du Règlement de l'Autorité des Marchés)

Les acquisitions, les cessions, souscriptions ou échanges de titres de la Société ainsi que les transactions opérées sur des instruments financiers qui leur sont liées, énumérées ci-dessous ont été effectuées par les personnes suivantes au cours de l'exercice clos le 30 juin 2009 et ont été communiquées respectivement par lesdites personnes à la Société :

	Mouvements entre le 01/07/2008 et le 30/06/2009			Situation au 30/06/2009
	Situation au 30/06/2008	Vente	Achat	
Philippe SPRUCH	1 050 992			1 050 992
DIVERSITA	21 060 904			21 060 904
Laurent KATZ	315 924			315 924
Guillaume BURFIN	1 900			1 900
André JOLIVET / REMOTE REWARD	1			1
MIG	1 054			1 054
Matignon Investissements	300 080			300 080

Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

DELOITTE & ASSOCIES
185, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A. au capital de € 1.723.040

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société LaCie S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. Le manque de visibilité sur le futur crée des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce :

La note c) de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose la méthode d'évaluation des titres de participation et précise les critères utilisés par votre société pour déterminer la valeur d'inventaire des titres.

Dans le cadre de notre audit, nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondages l'application de ces méthodes. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 29 octobre 2009

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

ERNST & YOUNG Audit

Jean-Luc Berrebi

Denis Thibon

Rapport du Président du Conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne

Le présent rapport est établi en conformité avec l'article L. 225-37 dernier alinéa du Code de commerce, inséré par l'article 117 de la Loi de Sécurité Financière du 1er août 2003. Il a été adopté par le Conseil d'Administration de LaCie S.A. dans sa séance du 7 octobre 2009 et est destiné à être annexé au rapport de gestion sur les comptes sociaux et consolidés de la Société. Lors de la même séance, le Conseil a chargé son Président d'en rendre compte à l'Assemblée Générale du 9 décembre 2009 en même temps que du rapport de gestion sur les comptes sociaux et consolidés de la Société.

Les Commissaires aux Comptes ont été informés des travaux et diligences sous-tendant le présent rapport, qui consiste en une description factuelle des procédures existantes et s'inscrit dans une perspective d'amélioration continue du contrôle interne.

Conditions de préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration

Modalités d'organisation et de fonctionnement du Conseil

Le Conseil est composé de 5 administrateurs. Les membres du Conseil sont les suivants :

- Philippe Spruch, Président
- André Jolivet, Administrateur⁽²⁾,
- Laurent Katz, Administrateur⁽²⁾,
- la société Matignon Investissement et Gestion, représentée par Christian Haas, Administrateur⁽¹⁾⁽²⁾,
- Guillaume Burfin, Administrateur⁽²⁾.

Chaque administrateur doit détenir au moins 1 action de la société. La durée des fonctions des administrateurs est de six ans. Tout membre sortant est rééligible.

LaCie se conforme au rapport AFEP-MEDEF en terme de gouvernement d'entreprise. Depuis mars 2004 a été adoptée la Charte de l'Administrateur par les membres du Conseil. Cette Charte de l'Administrateur fixe, avec les statuts, les principes directeurs du fonctionnement du Conseil et les modalités selon lesquelles les administrateurs exercent leur mission.

Lors de sa réunion du 10 décembre 2008, le conseil d'administration a pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées. Il considère que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la société. En conséquence, en application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006, le code AFEP-MEDEF ainsi modifié est celui auquel se réfère la société pour l'élaboration du présent rapport.

La recommandation relative à la rupture du contrat de travail ne s'applique pas au Président Directeur Général, celui-ci n'ayant pas de contrat de travail et étant exclusivement rétribué au titre de son mandat social. La détermination de la rémunération du directeur général délégué résulte d'une démarche réfléchie, fondée sur des critères objectifs et, par ailleurs, cohérente avec la politique salariale d'ensemble menée au sein du groupe.

Les convocations aux séances du Conseil sont en général envoyées aux Administrateurs une semaine avant la date de la réunion. Chaque convocation est accompagnée de l'ordre du jour. Les

principaux éléments du dossier de la réunion sont adressés séparément, ou remis en séance si l'urgence le justifie.

⁽¹⁾ Matignon Investissement et Gestion, représenté par Christian Haas, a été nommé Administrateur par l'Assemblée Générale du 19 novembre 2004.

⁽²⁾ Administrateur indépendant au sens du rapport Bouton.

En sa séance du 28 septembre 2005, le Conseil d'Administration a constitué trois comités (comité de veille technologique, comité d'audit, comité des rémunérations), dont les règles de fonctionnement ont été précisées lors de la séance du Conseil d'Administration du 26 janvier 2006.

Le comité d'audit, composé compte tenu de la taille limitée de la société de deux administrateurs dont un est indépendant et du président du conseil d'administration, s'est réuni deux fois en 2008/2009, en présence des commissaires aux comptes avant les réunions du conseil d'administration chargées d'arrêter les comptes. A cette occasion, il a en outre convié et entendu le Directeur Administratif et Financier.

Les autres comités travaillent de façon plus informelle, et leurs membres échangent régulièrement des informations relatives à leur domaine d'expertise par courrier électronique ou par conférence téléphonique.

L'Assemblée Générale du 10 décembre 2008 a autorisé l'allocation d'une somme de 60.000 € aux administrateurs à titre de jetons de présence pour l'exercice 2008/2009, le Président du Conseil d'Administration en étant exclu. Les règles relatives à l'allocation des jetons de présence sont identiques à celles appliquées au cours de l'exercice précédent et les jetons de présence effectivement versés au titre de l'exercice 2008/2009 s'élèvent à 41.250 €.

Compte-rendu de l'activité du Conseil au cours de l'exercice 2008/2009

Le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois physiquement en 2008/2009, en présence des commissaires aux comptes et des représentants du Comité d'Entreprise, et 2 fois par téléconférence. Chaque séance a duré environ deux heures. En moyenne, 4 administrateurs sur 5 ont participé aux séances du Conseil. Les décisions sont prises aux conditions de quorum et de majorité prévues par la loi. En cas de partage de voix, celle du Président de la séance est prépondérante.

Outre les sujets récurrents relevant du Conseil d'Administration (arrêtés des comptes annuels et semestriels, approbation des conventions réglementées, convocation de l'Assemblée Générale, point sur les mouvements d'actions effectués par les administrateurs, point sur l'activité et l'organisation), l'ordre du jour de ses réunions a notamment inclus en 2008/2009 :

- approbation du budget ;
- acquisition de Wuala, modalités de financement et de l'OPAS ;
- revue d'autres opportunités de croissance externe.

Les réunions et décisions du Conseil sont formalisées dans des procès verbaux établis à l'issue de chaque réunion, puis signés par le Président et un administrateur.

Limitations éventuelles apportées aux pouvoirs du Directeur Général

Les dispositions de l'article L.225-51 du Code de Commerce permettent au Conseil d'Administration de choisir entre une Direction Générale de la société assurée, sous la responsabilité du Conseil, soit par le Président du Conseil d'Administration (cumul des fonctions), soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général (dissociation des fonctions). Le Conseil d'Administration du 17 décembre 2002 a opté pour le cumul des fonctions. Le Président du Conseil continuant d'assumer la Direction Générale du Groupe LaCie est investi des pouvoirs les plus étendus, conformément à la loi, dans la limite de l'objet social et des pouvoirs réservés par la loi aux Assemblées Générales et au Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration du 29 novembre 2005 a nommé à l'unanimité M. Pierre Van der Elst Directeur Général Délégué. Le Conseil d'Administration du 7 octobre 2008 a renouvelé le mandat de M. Pierre Van der Elst pour un an jusqu'à la réunion du Conseil d'Administration qui arrêtera les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2009. M. Pierre Van der Elst est responsable des trois zones d'activités de LaCie (Amérique, Europe et Asie) aussi bien sur le plan commercial que sur le plan des opérations. Lui sont également rattachés les départements de la Finance et des Ressources Humaines.

Il existe un système de délégations de pouvoir et de signature envers certains membres du Comité de Direction du Groupe, en fonction de leur domaine de compétences.

Contrôle de la société

Mesures anti-OPA et contrôle de la société

Un pacte d'actionnaires a été conclu le 12 mai 2009, entre M. Philippe Spruch et la société Diversita qu'il contrôle, d'une part, et Messieurs Dominik Grolimund et Luzius Meisser, d'autre part. Ce pacte est disponible sur le site internet de l'AMF sous la référence 209C0769. Le pacte d'actionnaires conclu le 12 mai 2009 est valable quatre ans, soit jusqu'au 11 mai 2013.

Ce pacte d'actionnaires a été conclu dans le cadre de l'opération d'acquisition par la société LACIE de 100% du capital de la société suisse Caleido auprès de ses actionnaires fondateurs, Messieurs Grolimund et Meisser, conformément à un contrat d'acquisition conclu le 17 mars 2009.

A ce jour, ce contrôle constitue le dispositif le plus significatifs contre les éventuelles OPAs dont pourrait faire l'objet la société.

Participation des actionnaires aux assemblées générales

I - Tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité et de la propriété de ses actions, sous la forme, soit d'une inscription nominative à son nom, soit d'un certificat de l'intermédiaire financier habilité teneur de comptes constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'assemblée.

Ces formalités doivent être accomplies au plus tard trois jours ouvrés avant la tenue de l'assemblée générale, à zéro heure, heure de Paris.

Sous réserve du respect des dispositions relatives à l'identification des actionnaires, un intermédiaire régulièrement inscrit comme actionnaire pour le compte d'un propriétaire d'actions, non résident, peut représenter ce dernier aux assemblées ou transmettre à la Société pour une assemblée le vote ou le pouvoir d'un propriétaire d'actions en vertu d'un mandat général de gestion des titres.

II - Tout actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou par un autre actionnaire. A cet effet, le mandataire doit justifier de son mandat.

III - Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire établi et adressé à la société dans les conditions fixées par la loi et les règlements ; ce formulaire doit parvenir à la société trois jours avant la date de l'assemblée pour être pris en compte. Les formulaires électroniques de vote à distance peuvent être reçus par la société jusqu'à la veille de la réunion de l'assemblée générale, au plus tard à 15 heures, heure de Paris. Dans les conditions fixées par la réglementation et selon les modalités préalablement définies par le conseil d'administration, les

actionnaires peuvent participer et voter à toutes assemblées générales par visioconférence ou par tout moyen de télécommunication permettant leur identification.

Procédures de contrôle interne mises en place au sein du groupe LaCie

L'environnement de contrôle

Les procédures de contrôle interne mises en place par le Groupe LaCie constituent un ensemble de principes et de règles ayant pour objet, d'une part, de veiller à ce que les opérations réalisées par le Groupe lui permettent d'atteindre des objectifs en terme de performance, de rentabilité et de protection du patrimoine et, d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux du Groupe reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société, et que les lois et réglementations en vigueur soient respectées. Le groupe applique le cadre de référence et le guide d'application publié par l'Autorité des Marchés Financiers.

Il ne peut être attendu du contrôle interne qu'une assurance raisonnable, et non une assurance absolue. La probabilité d'atteindre des objectifs est soumise aux limites inhérentes à tout système de contrôle, qu'il s'agisse du jugement exercé lors des prises de décision qui peut être défailant, de la nécessité d'étudier le rapport coûts/bénéfices avant la mise en place de contrôles ou qu'il s'agisse de dysfonctionnements qui peuvent survenir en raison d'une défaillance humaine ou technique.

Avec le support du Groupe, chaque filiale est responsable de la mise en œuvre des procédures adéquates établissant le contrôle interne au regard de sa taille et de son organisation. Ces procédures reposent sur la définition de niveaux de responsabilité pour autoriser et contrôler les opérations, sur la séparation des fonctions pour assurer le bien-fondé des transactions initiées, et sur l'intégration des outils comptables et de gestion garantissant un enregistrement exhaustif des dites transactions.

Les procédures de contrôle interne relatives à la gestion de l'entreprise

LaCie utilise depuis plusieurs années son intranet pour communiquer les règles de gestion et modalités de fonctionnement du Groupe par grands domaines de compétences : Marketing, R&D, Achats-Approvisionnements, Opérations, Systèmes d'Information, Ressources Humaines et Finance-Administration. Les fonctions Marketing, R&D et Achats rapportent au PDG, et les autres fonctions rapportent au DGD. Depuis juin 2008, la Direction des Systèmes d'Information est rattachée à la Direction Financière.

Le Comité de Direction se réunit périodiquement et est informé de toute modification significative des règles de fonctionnement. Enfin, chaque branche d'activité définit également des procédures et documente les processus spécifiques à son activité quotidienne.

En juin 2009, une formation anti-fraude a été dispensée aux responsables opérationnels les plus concernés.

Les procédures de contrôle et de gestion des risques juridiques

Le suivi des contentieux et des risques juridiques est centralisé au niveau du Groupe. La Direction Juridique élabore les contrats type pour les opérations les plus récurrentes et revoit périodiquement les règles déléguées et celles afférentes à la protection des informations confidentielles. Selon les dossiers, LaCie peut recourir à des conseils extérieurs. La responsabilité des Affaires Juridiques est partagée la Direction des Ressources Humaines et la Direction Financière. Une réunion trimestrielle de contrôle et d'ajustement des provisions est tenue entre la Direction des Ressources Humaines et la Direction Financière. Une revue des réponses des circularisations des avocats est également réalisée au niveau du groupe à chaque fin de semestre.

Le risque client est couvert dans l'ensemble des entités par une assurance-crédit. Toutefois, en raison d'une réduction notable des encours accordés par l'assureur crédit au cours de l'exercice clos au 30 juin 2009, le Groupe a été amené à accorder ponctuellement des encours internes dont le suivi est effectué au niveau central.

Les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Procédures comptables et financières

Sous l'autorité du Directeur Général Délégué, la Direction Financière assume les missions essentielles de mise en cohérence des données financières du Groupe :

- elle assure la production des comptes consolidés du groupe et des comptes sociaux de LaCie S.A. dans des délais répondant aux exigences des marchés financiers et des obligations légales ;
- elle est responsable de l'émission des rapports émis dans le cadre légal français, des communiqués de presse à caractère financier et des présentations proposées en support aux réunions d'analystes et d'actionnaires ;
- elle pilote la procédure d'autorisation de dépenses ;
- elle diffuse les indicateurs de mesure de la performance au Comité de Direction ;
- elle pilote le processus budgétaire et produit le reporting mensuel de gestion dans les meilleurs délais. Le reporting mensuel constitue l'outil privilégié de suivi, de contrôle et de pilotage pour la Direction Générale. Il comporte pour chaque département, entité et zone géographique les éléments chiffrés du compte de résultat et leur analyse commentée sur la période considérée, en comparaison avec les objectifs budgétaires et la réalisation de l'exercice précédent ;
- elle assure la communication financière des résultats et la synthèse du reporting de gestion pour le Conseil d'Administration ;
- elle conçoit et met en place les méthodes, procédures et référentiels comptables et de gestion du Groupe. Les Responsables Financiers de filiales sont garants envers la Direction Financière Groupe du respect de ces procédures ;
- elle assure un rôle de formation et de support auprès des différents interlocuteurs financiers, notamment pour les nouveaux entrants ;
- elle identifie et réalise en collaboration avec le Département Systèmes d'Information les évolutions nécessaires des systèmes d'information comptables et de gestion du Groupe ;
- elle assume les fonctions de financement et de trésorerie en gérant les flux, les liquidités et les questions prospectives de financement-trésorerie ;
- elle administre la fiscalité : elle définit la politique et les procédures en matière de prix de transfert, elle accompagne les filiales afin de s'assurer que leurs obligations fiscales sont correctement remplies et particulièrement pendant les contrôles fiscaux. Un reporting spécifique des impôts est mis en place.

Consolidation des comptes

Les états financiers du Groupe sont préparés en conformité avec les règles et principes IFRS. L'application des principes et méthodes comptables du Groupe est obligatoire pour toutes les entités du Groupe pour le reporting de gestion comme la consolidation statutaire.

Afin de raccourcir les délais de clôture comptable, le Groupe LaCie a engagé depuis plusieurs années un programme pour mieux formaliser et planifier les procédures d'arrêté. L'information financière consolidée est établie par la Direction Financière sur la base d'un calendrier général tenant compte des contraintes de publications légales et du processus de validation interne au Groupe. La remontée et le traitement de l'information collectée auprès des entités du périmètre consolidé sont organisés selon le principe de ségrégation des tâches entre les entités locales, responsables de l'établissement de la liasse de reporting, et la Direction Financière qui en assure la revue et la prise en compte dans l'établissement des comptes consolidés. Le Groupe a opté pour un système d'information intégré (Glovia) utilisé par l'ensemble des entités à l'exception de la filiale japonaise. Il facilite la remontée et le traitement de l'information. Un logiciel de consolidation est utilisé pour établir les comptes. Le

résultat du groupe est établi mensuellement à partir des remontées des entités de gestion et issues de clôtures comptables (principe d'unicité). Les formats de restitution sont normalisés et homogènes entre les différentes entités. Les filiales européennes, japonaise, singapourienne et émiratie sont consolidées sans palier intermédiaire, alors que le pôle américain inclut les entités LaCie Ltd, APS Tech, LaCie Peripherals (Canada) et LaCie Australia.

Toutes les filiales sauf LaCie Switzerland et Caleido AG (dont l'entrée dans le périmètre de consolidation est intervenue au 12 mai 2009) ont fait l'objet au 30 juin 2009 d'un contrôle de leurs comptes par les auditeurs locaux qui adaptent leurs diligences aux exigences légales locales et à la taille des sociétés. Les comptes consolidés sont revus semestriellement (revue limitée) et annuellement (audit) par le collège de Commissaires aux Comptes qui appliquent les normes de la profession. Le suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées par les Commissaires aux Comptes est assuré par la Direction Financière.

Toutes les informations communiquées au cours de l'exercice 2008/2009 ont été présentées suivant le référentiel IFRS.

Travaux de l'audit interne

L'audit interne a été créé courant 2002. Rattachée depuis septembre 2004 à la Direction Générale, cette structure travaille en liaison avec le Comité d'Audit, et ses travaux sont tenus à la disposition des Commissaires aux Comptes. Il existe un manuel d'Audit Interne, définissant les principes de base du contrôle interne, la mission de l'Audit Interne, l'étendue et les limites de ses responsabilités et des formes d'intervention auprès des unités. En novembre 2002, ces éléments ont été présentés au Comité de Direction, regroupant les responsables opérationnels principaux.

L'Audit Interne est à même d'intervenir sur l'ensemble des processus clés de l'Entreprise, afin d'évaluer la maîtrise des risques et la qualité du contrôle interne. L'action de l'Audit Interne s'inscrit dans le cadre d'un plan annuel modulable approuvé par la Direction Générale. Le programme des missions de l'Audit Interne comporte des revues générales d'entités ou des revues spécifiques de processus. Les missions de l'Audit Interne donnent lieu à la rédaction de rapports incluant des conclusions et recommandations à destination des responsables des entités auditées et de la Direction Générale. De façon périodique, l'Audit Interne effectue un retour sur audit afin d'évaluer les progrès accomplis.

En 2008/2009, les missions de l'audit interne se sont focalisées sur le contrôle du risque de fraude dans l'ensemble des entités du groupe, sans qu'aucune anomalie significative n'ait été relevée.

Les Commissaires aux comptes

Les Commissaires aux comptes complètent en tant qu'intervenants externes le dispositif de contrôle interne du Groupe. Les comptes consolidés font l'objet d'une revue limitée au 31 décembre et d'un audit au 30 juin par les Commissaires aux comptes du Groupe. Leurs travaux apportent au Groupe une assurance raisonnable quant à la fiabilité et à la sincérité de l'information comptable et financière produite.

Une dynamique d'amélioration continue

Le Groupe entend continuer à renforcer son dispositif de contrôle interne, en misant fortement sur la sensibilisation des équipes et du management.

Les principales actions 2008/2009 ont concerné :

- Le déploiement d'un processus d'auto-évaluation visant à identifier les éventuelles zones de faiblesses dans les entités opérationnelles et à diffuser plus largement encore une culture de contrôle interne ;
- La sélection et l'évaluation des sous-traitants ;
- La mise en place de procédures anti-fraude.

Pour 2009/2010, les principaux axes de progrès concernent les domaines suivants :

- L'accompagnement et la responsabilisation des entités opérationnelles en matière de contrôle interne ;
- Le remplacement de l'ERP à horizon 2010-11 et la mise en place d'un plan de sauvegarde informatique.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil d'administration

DELOITTE & ASSOCIES
185, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A. au capital de € 1.723.040

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société LaCie S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 30 juin 2009.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 29 octobre 2009

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

ERNST & YOUNG Audit

Jean-Luc Berrebi

Denis Thibon